

# L'INDRE

*dans une Guerre*  
*de Trente Ans*

**1914-1945**

## combat

*Dans la guerre comme dans la paix le dernier mot est à ceux qui ne se rendent jamais. Clemenceau*



Catalogue d'archives

ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES  
DE L'INDRE

Service éducatif et Action culturelle

Service éducatif et Action culturelle  
des Archives départementales de l'Indre

**L'INDRE**  
*dans une Guerre*  
*de Trente Ans*  
**1914-1945**

CATALOGUE D'ARCHIVES

sous la direction de **Marc du Pouget**  
Conservateur en Chef du Patrimoine,  
Directeur des Archives départementales et du Patrimoine historique de l'Indre

Textes

**Carole Fresneau-Demay**, agrégée d'Histoire,  
Professeure missionnée au Service éducatif des Archives départementales de l'Indre

**Jérôme Descoux**, Chargé du Service éducatif et Action culturelle  
Direction des Archives départementales et du Patrimoine historique de l'Indre

## Table des matières

L'Indre en guerre : deux drames mondiaux, prix de la modernité .....	3
L'Indre en guerre : le vécu et l'écrit .....	4
L'Indre dans une Guerre de Trente ans. 1914-1918 / 1945 .....	8



### PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Une armée de citoyens .....	14
Partir en guerre. ....	16
La mémoire écrite de la guerre au quotidien .....	20
Canard de tranchée .....	26
Diaboliser l'ennemi .....	29
Mobilisés ! .....	32
Exclusion et concentration : Bitray .....	34
Naudin, artiste engagé .....	40
Prisonniers au château de Valencay .....	42
Gloire aux héros américains .....	44



### DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Prêter serment .....	48
Les voyages en province du Maréchal .....	50
Obéir c'est trahir, désobéir c'est servir .....	52
Un nazi fanatique à Châteauroux .....	56
Collaborationnistes contre bolchevistes .....	58
Douadic ou l'antichambre de la déportation .....	60
Roger Cazala, Juste parmi les nations .....	62
Massacrés .....	64
Epuré, purifier, humilier .....	66
Vive la France ! Vive la République ! .....	68

Orientation bibliographique .....	71
-----------------------------------	----

}

## *L'Indre en guerre : deux drames mondiaux, prix de la modernité*

Comme l'ensemble du pays, l'Indre a payé un lourd tribut à la Grande Guerre : 27 138 habitants de moins entre les recensements de 1911 et de 1921. Soit près de 10 % de sa population. Sacrifice que, dans chaque commune, les monuments aux morts nous rappellent et que d'existences bouleversées pour les infirmes, les veuves et les orphelins ! À la saignée de la guerre s'ajoutent la grippe espagnole et, au-delà, l'exode rural.

Mais c'est aussi pour notre terroir l'entrée dans le XX<sup>e</sup> : les usines tournent à plein régime. En septembre 1914 la manufacture Balsan lance le drap bleu horizon, en 1915 se développe le camp de la Martinerie, une école d'aviation qui allait implanter durablement l'industrie aéronautique, en 1917 l'armée américaine crée une base aérienne près d'Issoudun. Dans les familles, les entreprises ou les exploitations agricoles, les femmes, que le code civil maintenait dans une position de dépendance, sont amenées à jouer un rôle décisif.

Après la guerre, l'Indre connaît de belles réussites : la métallurgie et le textile ont profité des commandes de l'État et se sont modernisés, l'agriculture produit davantage avec moins de bras. Le barrage d'Eguzon, commencé pendant la guerre, marque le développement de l'électrification. Les constructions des architectes Albert Laprade et Jacques Barge, d'un néo-classicisme puissant, portent le témoignage de cet élan, bien ralenti pourtant par la crise mondiale qui engendre la récession et le chômage à partir de 1931.

Lors de la seconde guerre mondiale, l'Indre joue encore le rôle de zone de ressource et de repli. Jusqu'en novembre 1942, le département ne connaît pas l'occupation allemande. La popularité du maréchal Pétain, rendu célèbre par la défense de Verdun en 1916, est immense, mais les contradictions du régime de Vichy qui veut redresser le pays et cède à l'occupant apparaissent au fil du temps.

La libération progressive du territoire refermera ce premier XX<sup>e</sup> siècle placé sous le signe des conflits mondiaux.

Puisse ce parcours, nous rappeler le prix de notre liberté et l'immense responsabilité qui nous est aujourd'hui confiée.

**Louis Pinton**

Président du Conseil général, Sénateur de l'Indre.

}

## *L'Indre en guerre : le vécu et l'écrit*

Si l'histoire de la Grande Guerre connaît un regain de popularité, ce n'est pas pour l'histoire militaire et l'héroïsme des combattants: c'est pour mieux connaître les «poilus» et leur famille, leur vie quotidienne. Derrière l'héroïsme de la propagande, héroïsme souvent réel, l'historien, le chercheur contemporain recherchent des hommes et des femmes. Archives publiques et archives privées concourent à cette connaissance, l'intérêt porté à la période a permis de meilleurs classements et des découvertes.

### **ARCHIVES PUBLIQUES, RENSEIGNEMENTS PRIVÉS**

Dans les archives publiques, c'est depuis 1967 que sont versés par le bureau central des archives administratives militaires de Pau (aujourd'hui Centre des archives du personnel militaire) les registres matricules de recrutement constitués en exécution des lois sur le recrutement: les amateurs de généalogie ont découvert l'intérêt de cette source qui donne depuis la classe 1867 (conscrits nés en 1847, dans l'Indre les matricules sont conservés depuis la classe 1863 de façon incomplète) la description physique complète du conscrit, ses parents, ses adresses successives, son degré d'instruction, ses services militaires. À partir des classes 1890, les pages sont surchargées de papillons ou « retombes » : les campagnes, citations et blessures des soldats de la Grande Guerre. Une trentaine de départements a mis en ligne pour les internautes ce trésor biographique et généalogique. L'Indre devrait rejoindre prochainement cette liste en ajoutant plus de 200 000 vues aux archives en ligne de [www.indre.fr](http://www.indre.fr).

La guerre amène un contrôle de l'administration sur toutes les formes de vie sociale: ainsi l'économie, de plus en plus dirigée, avec les deux préoccupations d'assurer le ravitaillement et la production de guerre, qui justifient les rationnements, ainsi la santé (les bâtiments d'école de Châteauroux sont transformés en hôpitaux temporaires), ainsi la presse, soumise à la censure. Cela fait quelques décennies plus tard de belles archives (série R), dotées d'un répertoire numérique proche du simple récolement, mais dont les matériaux ont été engrangés par l'archiviste Eugène Hubert lui-même, au point qu'on en retrouve dans ses archives personnelles (série F). Hubert, trop âgé pour être mobilisé, participe à l'effort de mémoire sur cette période, jugée

exceptionnelle et décisive. Son travail d'historien consiste en la « *concentration aux Archives de notes pour servir à l'histoire de la guerre présente* », non seulement les dossiers administratifs, mais les affiches de guerre (circulaire ministérielle du 12 janvier 1915), les « notes communales sur la guerre » établies par les instituteurs, à la demande d'Albert Sarraut, ministre de l'instruction publique (circulaire du 27 décembre 1914), et, plus novateur, la « *conservation de la tradition orale pendant la présente guerre* » suggérée par le comité des travaux historiques et scientifiques.

Le plan de cette collecte était le suivant : a) mobilisation b) l'administration du village en temps de guerre c) l'ordre public, la sécurité, le civisme, les délits, l'espionnage (se méfier des faux bruits) d) vie économique, agriculture, commerce, ravitaillement, prix, moratoire e) assistance, allocations, solidarité f) enfants, garderies g) hôpitaux et ambulances, médecine et pharmacie. Il ne s'agit pas de laisser s'établir des légendes ni des « mots historiques » inventés. Hubert préconise le recours aux correspondances privées, aussi bien du front que de l'arrière. Il propose d'ajouter à la collecte les sujets suivants : les étrangers austro-allemands, les réfugiés, les œuvres de guerre, les prisonniers de guerre, la correspondance familiale avec les soldats, les industries d'armement, d'équipement et de subsistances militaires, l'éducation des enfants. L'archiviste patriote ne peut suivre ce beau programme, débordé qu'il est par ses tâches quotidiennes: non seulement il participe à l'œuvre des prisonniers de guerre («Tricot du soldat»), mais il assure le classement des pièces d'identité des étrangers allemands et austro-hongrois internés dans l'Indre. C'est un travail qu'il fait avec conscience et sans zèle xénophobe. Le rapport de 1919-1920, reprenant l'essentiel d'un article dactylographié sous la signature de son ami Joseph Ageorges fera l'historique des étrangers internés dans l'Indre, arrivés en août 1914 (1263 personnes), logés d'abord à l'institution Léon XIII, puis en partie à Saint-Gaultier, Argenton, Levroux, enfin au camp de Bitray à la limite de Châteauroux et de Déols (36% Allemands, 42% Autrichiens, 4% Polonais, 10% Hongrois et Tchèques).

## LES ARCHIVES PRIVÉES SORTENT SUR LA PLACE PUBLIQUE

La « Grande Collecte » entreprise en 2013 et prolongée en 2014 a fait sortir du fond des armoires et de la mémoire familiale lettres, carnets intimes, cartes postales, livrets militaires, mais aussi des objets divers, briquets, stylos, obus sculptés, objets ingénieusement fabriqués par les poilus sur le front ou au repos; on trouve aussi des recueils de chansons (ou « passe-temps ») illustrés de façon plus ou moins grivoise. Il y a également des plaques stéréoscopiques, photographies réalisées par des professionnels ou par des soldats dont les droits ont été rachetés par des agences et qui diffusent après la guerre des images parfois atroces, perpétuant le souvenir de cette épopée cruelle. Quelques vues personnelles, comme l'annonce de l'armistice à Châteauroux le 11 novembre 1918, donnent avec la correspondance et la presse la tonalité de l'arrière. Certaines correspondances familiales ont échappé de peu à la destruction: un collectionneur castelroussin a fait don de correspondances rachetées à des marchands de vieux papiers, notamment celles de Joseph Patureau-Mirand, ancien maire et député de Châteauroux, officier, ou de Duchet, boucher rue Grande à Châteauroux, sergent au 268<sup>e</sup> RI. Derrière les mots convenus, on devine à la fois la détermination, le sens du devoir, l'inquiétude sur cette guerre aux conséquences néfastes sur bien des aspects de la vie quotidienne et qui répand le deuil sur toutes les familles; on note souvent l'espoir d'un monde meilleur après la victoire.

## D'UNE GUERRE À L'AUTRE

Ce sentiment d'avoir vécu la « der des der » produit des sentiments pacifistes, comme les monuments aux morts d'Ernest Nivet ou le témoignage anonyme de cette femme qui a vu partir son grand frère le 2 août 1914 : « *je tremble encore depuis plus de 20 ans, dit-elle, et je me demande bien souvent si mon fils, que j'éleve avec tant d'amour me sera arraché aussi brutalement* » (p. 16-18). Ce sera un « lâche soulagement » après la défaite et une immense popularité pour le « vainqueur de Verdun », le maréchal Pétain, qui entreprend, au prix de lourdes concessions et la mise en veilleuse du régime républicain, de sauver l'appareil de l'État avec une zone non occupée : l'Indre fut préservée jusqu'en novembre 1942 des rigueurs de l'occupation allemande.

Le patriotisme de 1914 est parfois dévoyé par l'anticommunisme ou l'antisémitisme, au point de collaborer avec l'armée allemande (que l'on songe à Joseph Darnand, héros de la première guerre et traître de la seconde), il se manifeste aussi à l'inverse dans la clandestinité et dans la désobéissance à un gouvernement asservi. Dans les archives publiques, des nouvelles sources s'ouvrent aux chercheurs : les dossiers d'internés administratifs, dont de nombreux juifs étrangers « ramassés » pour fournir des contingents de déportés, et les dossiers judiciaires, en particulier ceux de la cour d'appel de Bourges conservés aux Archives départementales du Cher. L'État exerce un contrôle de plus en plus envahissant sur la vie individuelle: on se méfiera parfois de ces témoignages sous l'influence d'un régime de plus en plus oppressif, les correspondances privées nécessairement prudentes peuvent rarement les compléter. À la différence du conflit précédent qui avait joué sur « l'Union sacrée », les traces d'une guerre civile larvée resteront perceptibles pendant des décennies: l'éloignement, la disparition des acteurs, la fin du communisme en Europe permettent aujourd'hui des jugements plus éclairés d'historiens et de citoyens.

**Marc du Pouget**

Conservateur en chef du Patrimoine  
Directeur des Archives départementales  
et du Patrimoine historique de l'Indre

}

## L'Indre dans une Guerre de Trente ans. 1914-1918 / 1945

Le XX<sup>e</sup> siècle a vécu et pensé en termes de guerre mondiale, même lorsque les armes se taisaient et que les bombes n'explosaient pas (E. Hobsbawn)<sup>1</sup>.

Été 1914 : des milliers d'hommes s'engagent dans un conflit sanglant qui marque le basculement de la France, de l'Europe et du monde dans une ère nouvelle, l'ère des tyrannies selon Elie Halévy<sup>2</sup>. Été 1944 : des milliers de résistants libèrent la France de la barbarie nazie avec l'aide décisive des alliés. 1945 marque la fin d'un terrible conflit qui anéantit l'Europe. 2014 : les Français commémorent ces deux événements tragiques de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, la Première et la Deuxième Guerre mondiale : temps où souffrances, violences et mortalités de masse atteignent leur paroxysme.

- 8 Le Service éducatif des Archives départementales de l'Indre contribue à ce vaste élan mémoriel en proposant, à partir de septembre 2014, une exposition destinée au grand public et aux scolaires : *L'Indre dans une Guerre de Trente ans*. Un projet labellisé « centenaire 14-18 » par la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Afin de commémorer ces bouleversements, nous avons privilégié une démarche historique et pédagogique. Historique, car cette exposition est avant tout un travail d'historiens, loin de toute émotion mémorielle subjective. Pédagogique, car cette exposition offre un riche panorama de documents d'archives originaux ou peu connus, présentés dans le cadre des travaux historiographiques les plus récents et s'appuyant sur les programmes scolaires de l'Éducation nationale. C'est donc à un « devoir de connaissance » d'une « Guerre de Trente ans dans l'Indre » que nous vous convions.

1. HOBBSBAWN (Eric). *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XX<sup>e</sup> siècle*. Bruxelles, Éd. Complexe, 1999.

2. Elie Halévy, cycle de conférences publiées en 1938 sous le titre *L'ère des tyrannies*. D'après un mémoire présenté à Paris à la séance de la Société française de Philosophie du 28 novembre 1936.

## UN « DEVOIR DE CONNAISSANCE »

Notre projet s'inscrit dans un ensemble de productions d'une très grande richesse liée à l'élan national suscité par le centenaire du début de la Première Guerre mondiale. Élan que les pouvoirs publics ont parfaitement perçu, puisque dès 2012 une *mission interministérielle des anniversaires des deux guerres mondiales* est créée. Cependant, si anniversaires et commémorations sont des moments pour « se souvenir ensemble », entre citoyens, entre jeunes et moins jeunes, d'événements aussi dramatiques que la Grande Guerre ou la Seconde Guerre mondiale ; notre travail se veut avant tout scientifique et didactique. Selon Laurent Douzou<sup>3</sup>, *histoire et mémoire travaillent toutes deux sur le temps déjà écoulé mais traitent et analysent de façon divergente le temps révolu*. En effet, si la mémoire d'un fait historique peut se définir comme la manière dont des sociétés, des groupes ou des individus se représentent le passé, l'histoire se veut une construction problématisée de ce même fait. Cependant, il s'agit d'une construction toujours incomplète, jamais achevée et donc sans cesse en mouvement. Nous retrouvons là l'essence même de notre travail d'historiens : proposer à l'occasion du Centenaire 2014, un panorama des bouleversements entre 1914 et 1918 et entre 1939 et 1945. Cette exposition est donc notre contribution au « devoir de connaissance » défendu par de nombreux historiens<sup>4</sup>. Ce devoir devrait à leurs yeux passer avant le « devoir de mémoire », devenu depuis quelques décennies, une sorte d'obligation scolaire et civique. En effet, on assiste en France - mais aussi dans toute l'Europe - à une véritable obsession commémorative<sup>5</sup>. À la demande de nombreuses associations, le monde politique multiplie depuis ces dernières années journées de commémoration et du souvenir et ce, à des fins moins pédagogiques que politiques : il s'agit de redéfinir un « récit national » dans un monde de plus en plus globalisé.

9

3. Compte-rendu de la conférence universitaire de Laurent Douzou sur Les mémoires de la Seconde Guerre mondiale, mis en ligne sur le site de l'Académie de Versailles en novembre 2004.

4. BÉDARIDA (François). *Un siècle de génocide : le devoir de connaissance*. In Jean-Pierre BACOT et Christian COQ (sous la direction de). « Travail de mémoire 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence », *Autrement*, collection Mémoires, n° 54, janvier 1999.

5. NORA (Pierre). *Les lieux de mémoire*. T.3, Paris, Gallimard, 1986.

Loin de ces préoccupations, notre travail s'inscrit au contraire dans une démarche scientifique et éducative afin de faire partager au plus grand nombre des archives locales, matériaux bruts de l'histoire mais remises dans leur contexte et problématisées. L'ensemble des documents d'archives, photographies, extraits de presse, documents des administrations qui composent l'exposition et le catalogue, sont, sauf mention contraire, conservées aux Archives départementales de l'Indre.

### **POURQUOI L'INDRE DANS UNE GUERRE DE TRENTE ANS ?**

10

En 1918, De Gaulle écrit : « *chacun sait, chacun sent, que cette paix n'est qu'une mauvaise couverture jetée sur des ambitions non satisfaites, des haines plus vivaces que jamais, des colères nationales non éteintes.* » Cette réflexion montre que très tôt, les contemporains perçoivent combien la Grande Guerre, loin d'être terminée en 1918 avec les traités de paix, engendre un basculement pour le début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1941, De Gaulle toujours évoque alors *cette guerre de Trente ans* dans un discours diffusé à la BBC ; quelques années plus tard l'italien Luigi Peano publie, en 1948, *Souvenirs de la guerre de Trente Ans (1915-1945)*. Cette temporalité du premier XX<sup>e</sup> siècle est depuis admise par une majorité d'historiens dont les travaux se focalisent d'abord sur les totalitarismes tels que l'Américain Arno Mayer *La Persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre*, publié en 1983 ou l'Allemand Ernst Nolte *La guerre civile européenne*, publié en 1987. Au début des années 1990, l'Américain Georges L. Mosse renouvelle en profondeur l'historiographie de la Grande Guerre. Il la présente comme une rupture majeure du processus de civilisation de l'Occident. En effet, Mosse démontre que la violence débridée et extrême qui se déchaîne entre 1914 et 1918, conduit à une « brutalisation » des individus et des états et constitue le terreau des totalitarismes qui s'abattent sur l'Europe dans l'entre-deux-guerres. Ces totalitarismes débouchent alors sur le second conflit mondial, encore plus violent et plus brutal que le premier. La Grande Guerre serait donc l'événement matriciel du XX<sup>e</sup> siècle. Cette thèse est aujourd'hui reprise par de nombreux historiens français qui publient au début des années 2000, comme Stéphane Audouin-Rouzeau et Annette Becker *14-18, retrouver la guerre*,

ou encore Enzo Traverso, *À feu et à sang. De la guerre civile européenne, 1914-1945*. En effet, la Grande Guerre a vu apparaître les camps de concentration, la mort de masse et les génocides. Ainsi, violences, brutalités et barbaries se libèrent au cours de guerres devenues industrielles. Ces thèmes principaux constituent désormais les problématiques de l'historiographie actuelle. Enfin, dans le cercle français, nombre d'historiens se sont intéressés au thème des reconstructions car, les destructions apportées par les deux conflits sont majeures pour le pays. Dans le domaine politique, ils se posent la question de la continuité du régime républicain de 1914 à 1945. Si le triomphe de la République française sur l'Empire allemand fait peu débat en 1918, les analystes s'interrogent sur cette même République pendant le second conflit mondial. En effet lorsque la III<sup>e</sup> République succombe le 10 juillet 1940 avec le vote des pleins pouvoirs à Pétain, la résistance apparaît comme *l'action clandestine menée, au nom de la liberté de la nation et de la dignité de la personne humaine, par des volontaires s'organisant pour lutter contre la domination (et le plus souvent l'occupation) de leur pays par un régime nazi ou fasciste ou satellite ou allié*<sup>6</sup>. Ainsi, la résistance incarne-t-elle aux yeux de la plupart des historiens les valeurs de la République, valeurs qui sont restaurées en 1944 par le Gouvernement Provisoire de la République Française. C'est donc une République refondée ou « replâtrée » comme la surnomme Serge Berstein<sup>7</sup> qui triomphe entre 1944 et 1946.

Tous ces renouveaux historiographiques se retrouvent dans les programmes d'histoire du second degré. En 3<sup>e</sup> comme en 1<sup>ère</sup>, les élèves abordent les deux conflits mondiaux dans une approche globale : « La guerre au XX<sup>e</sup> siècle »<sup>8</sup>, loin de l'histoire événementielle et chronologique, connue de leurs aînés. Une telle approche s'inscrit aussi dans l'un des piliers actuels de l'enseignement de l'histoire : forger des citoyens capables de raisonner et d'exercer leur esprit critique.

---

6. BEDARIDA (François). *L'histoire de la résistance. Lectures d'hier, chantiers de demain*. Vingtième Siècle, Revue d'histoire. N°11, juillet-septembre 1986. pp. 75-90.

7. BERSTEIN (Serge), Winock (Michel) (sous la dir. de). *La République recommencée. De 1914 à nos jours*. Paris, Seuil, 2008.

8. Classe de Troisième : Bulletin officiel spécial n°6 du 28/08/2008, Guerres mondiales et régimes totalitaires - Classe de Première : Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010, La guerre au XX<sup>e</sup> siècle.

## RESTER CRITIQUE

Cependant, cette conception des deux conflits mondiaux comporte aussi ses limites et ses remises en questions. Certains historiens comme Nicolas Offenstadt défendent les spécificités de chacun des deux conflits. Ils se sont insurgés contre la mission interministérielle qui selon eux *invite à penser ensemble les deux événements... c'est aussi faire croire que les Allemands de 14 et le nazisme s'inscrivent dans un exact prolongement...* En effet, leurs craintes est de voir le centenaire de la Première Guerre mondiale partiellement éclipsé.

Loin de ces tensions et de ces divisions, les programmes d'histoire enseignés depuis 2008-2010 posent questions : si les enseignants conviennent que la vision chronologique et événementielle de l'histoire doit faire place à une histoire problématisée et thématique, il n'en demeure pas moins qu'ils sont confrontés chaque jour à des élèves déstabilisés par l'abandon partiel de la chronologie comme fil conducteur.

À travers ces questionnements et ces débats qui montrent combien l'histoire demeure vivante, nous livrons aujourd'hui cette exposition et ce catalogue d'archives qui sont autant de « traces » d'un passé qui a marqué notre département. Si ce passé est, par définition, une donnée que rien ne modifiera plus, sa connaissance est une chose en progrès, qui sans cesse se transforme et se perfectionne. Ainsi les archives, fussent-elles les plus claires en apparence et les plus complaisantes, ne parlent que lorsque l'on sait les interroger.

**Carole Fresneau-Demay**

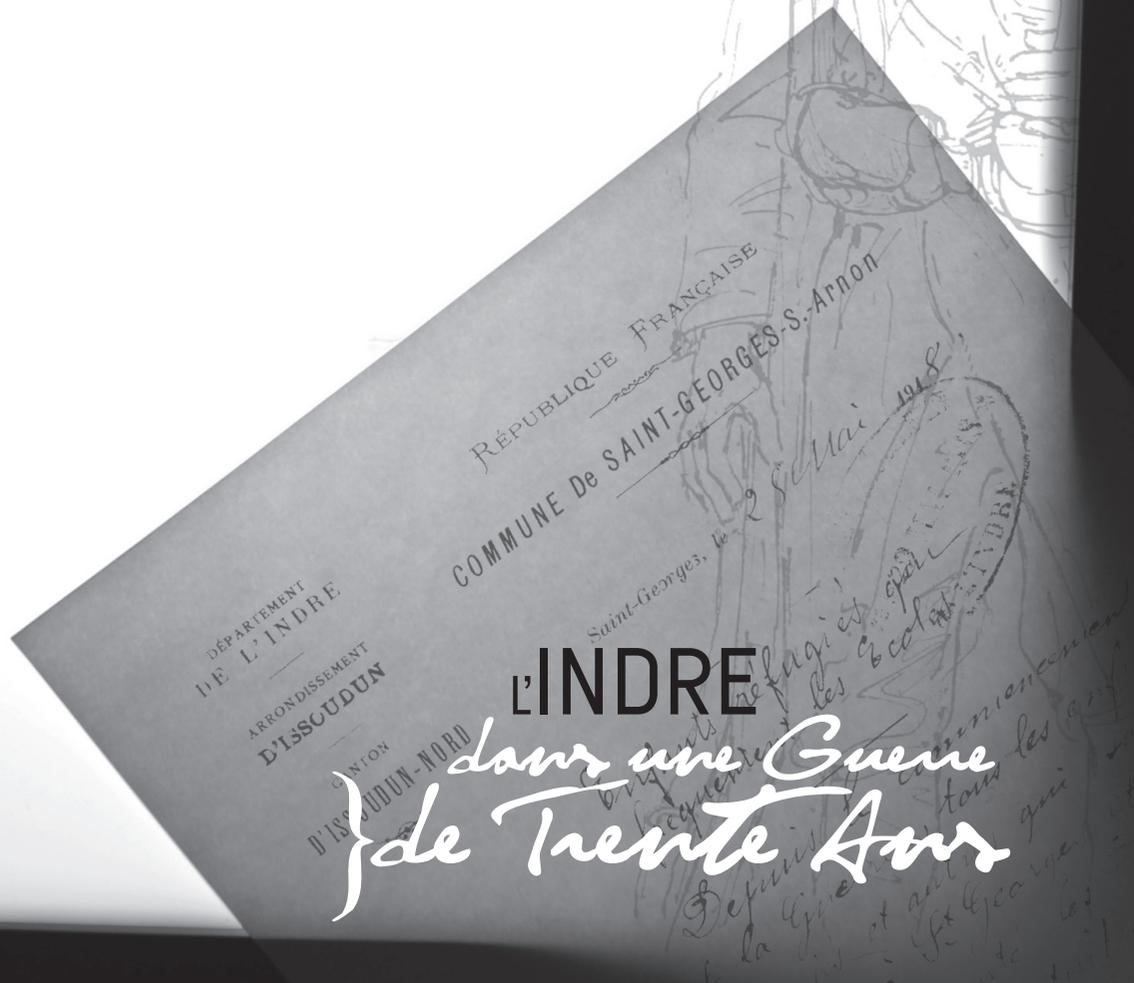
Agrégée d'histoire

Professeure missionnée auprès  
des Archives départementales de l'Indre

**Jérôme Descoux**

Chargé du Service éducatif et Action culturelle  
Direction des Archives départementales et du  
Patrimoine historique de l'Indre

# L'ère GUERRE Mondiale



DÉPARTEMENT  
DE L'INDRE  
ARRONDISSEMENT  
D'ISSOUDUN

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE De SAINT-GEORGES-S.-Arnon  
Saint-Georges, le 2 Mai 1918

L'INDRE

*dans une Guerre  
de Trente Ans*

*Depuis les réfugiés qui  
ont quitté les pays  
du Nord pour venir  
se réfugier dans  
le Centre et le Sud  
de la France, les  
Français ont  
commencé à  
mourir.*

# ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



## ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le *dimanche deux août 1914*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'**ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2° à l'**ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.



Le Ministre de la Marine.



IMPRIMERIE NATIONALE - 5-118-1914

*officiers mobilisés en août 1914*





## *Une armée de citoyens*

Le 2 août 1914, placardé à Châteauroux à 16 heures, cet ordre de mobilisation générale marque le basculement dans un demi-siècle de guerres pour des milliers d'Européens, d'Américains, d'Africains et d'Asiatiques.

Chaque citoyen doit alors se rendre dans le lieu de garnison précisé sur son livret militaire afin d'être habillé, équipé et armé. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la République a réorganisé les forces militaires en instaurant progressivement un service universel et obligatoire porté à 3 ans depuis la loi de 1913. Après ce service, le citoyen reste néanmoins un soldat facilement mobilisable pendant 15 ans.

La Première Guerre mondiale marque l'entrée dans une « guerre de masse » par la mobilisation de plus de huit millions d'hommes entre 1914 et 1918.

Dans l'Indre, le 68<sup>e</sup> régiment d'infanterie est stationné au Blanc et à Issoudun tandis que la caserne Bertrand de Châteauroux abrite le 90<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Ces régiments d'active sont alors composés de jeunes hommes des classes 1913, 1912 et 1911. Les plus âgés incorporent les régiments de réserve et les régiments territoriaux tels que le 290<sup>e</sup> régiment d'infanterie et le 65<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale.

Dès la mi-août, le 68<sup>e</sup> RI atteint la Lorraine puis participe à partir du 23 août à de violents combats dans les Ardennes. Les hommes du 90<sup>e</sup> RI sont dans un premier temps moins exposés mais dès septembre 1914, ils sont jetés dans la terrible bataille de la Marne.



## Partir en guerre

Quelle est l'œuvre littéraire qui reflète vos  
préférences ?  
Quel est dans votre vie soit l'événement, soit  
le souvenir qui vous a le plus frappé ? Sites français.

Bien peu d'êtres humains peuvent se  
vanter d'être exemptés des soucis si nombreux  
qui assaillent les riches comme les pauvres au  
cours de l'existence.

Les riches, bien entendu, n'ont pas à se débattre  
pour gagner leur pain quotidien mais ils sont  
soumis aux mêmes lois en ce qui concerne  
les inévitables et les catastrophes qui atteignent  
le pays tout entier.

Moi-même, j'ai été frappé bien cruellement  
par le destin et beaucoup de souvenirs malheureux  
sont encore présents à ma mémoire. Mais le évé-  
nement qui reste en moi, insubmersible et que je ne  
peux oublier sans avoir après tant d'années -  
est celui de la déclaration de guerre.

J'étais prime encore - 16 ans à peine - et  
c'est peut-être pour cette raison que ce tableau  
s'est profondément gravé en moi.

2 août 1914 - J'allais en classe à cette  
époque et tout soudain j'entraîs à la  
maison chargé de mes livres et mes cahiers.  
Mon oncle à qui était grande peur j'  
n'avais plus qu'à préparer mes valises  
pour partir en vacances.

La lecture des journaux ne me préoccupait  
guère et j'en avais fait peu les événe-  
ments qui allaient se précipiter.

Tout à coup vers 5 heures, alors que  
j'étais descendue au jardin, j'entendis  
les cloches sonner le tocsin à tout vol.

Fonds de la série W,  
versements postérieurs  
à 1940

ADI 819 W 29





un dernier serment de ma vie le train  
s'échappe et il était déjà loin que nos yeux  
faisaient encore l'horizon.

Cette vision était le dernier car nous ne  
l'avons pas revue notre pauvre grand père  
sa disparition a été celle pour ma mère  
et pour moi ~~car~~ j'ai dû interrompre mes  
études pour gagner sa vie et la mienne.  
Il tremble encore depuis plus de 20 ans  
et je me demande bien souvent si mon  
père que j'ai aimé avec tant d'amour me  
sera arraché aussi brutalement.



18

à Monsieur le  
Le Préfet du Département de l'Indre

819W89

Chateaufoux, le

Cabinet du Préfet  
de l'Indre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

}

## Partir en guerre

Témoignage anonyme, ce récit met en lumière la mobilisation générale du 2 août 1914.

Ce document est extrait d'une liasse d'archives administratives.

Cette rédaction est écrite sur papier à en-tête du cabinet du préfet. L'auteur, une jeune fille alors âgée de 16 ans, raconte l'annonce de l'ordre de mobilisation générale et le départ de son frère, seul homme de la famille. Elle décrit l'angoisse de sa mère et des autres femmes qui accompagnent le départ des soldats. Cette tristesse s'oppose en apparence à l'enthousiasme affiché de son frère. Ce brouillon rédigé à la fin des années 30 évoque également le traumatisme lié à la disparition de son frère au combat et ses craintes pour son propre fils, à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

En effet, la jeune fille devenue mère « *se demande bien souvent si son fils qu'elle élève avec tant d'amour lui sera arraché aussi brutalement* ».

Ce témoignage révèle toutes les émotions qui suivirent l'appel à la mobilisation générale. Si la stupéfaction l'emporte, chacun étant occupé à ses tâches quotidiennes, elle cède rapidement la place à l'ardeur patriotique manifeste des soldats et bientôt à la résignation face au danger du combat à venir. Ce texte prouve une nouvelle fois combien l'image de soldats français enthousiastes partant en guerre la « fleur au fusil » est remise en cause aujourd'hui.

Ce cliché construit pendant la Grande Guerre perdue dans l'entre-deux guerres, il gratifiait le soldat d'honneur patriotique, occultant les atrocités commises sur les champs de bataille. Car cette guerre se révèle rapidement brutale et totale.

On peut ainsi discerner dans ce texte, l'horreur de l'hécatombe de 1914 qui explique « le lâche soulagement » devant l'armistice de 1940.



La mémoire écrite de la guerre au quotidien

Vendredi 30 Avril 1915

Ma chère Niece

Malgré tout notre malheur je suis encore  
heureux de recevoir de tes nouvelles de temps à autre  
moi je suis toujours en bonne santé aussi pour le  
moment. Je t'assume qu'à l'heure actuelle nous  
sommes par là, j'espère grand etaponillatage  
pour et nuit deux obus ont éclaté à côté de nous  
ils ont éclaté loquemment 3 de nos camarades  
et moi j'ai pas le mal, mais il faut croire que  
je suis protégé hier 23 nous avons voulu faire  
une petite expérience on a essayé une lance bombe  
on a donc réuni quelques grenadiers et deux  
sous-lieutenants, nous en faisant partie une tout  
va bien à la deuxième, ho non d'un chien quel  
travail la pièce éclate le lieutenant qui tirait le  
cordons a été coupé en deux 3 hommes blessés très  
grèvement moi qui était presque le plus près  
pas une égratignure j'en ai tombé sur le cu

Document issu de  
la Grande Collecte  
Européenne 1914-1918  
n°45

20



Le 14 June que depuis ils pourront toujours  
venir me chercher pour en faire d'autres.

Ma chère Claire Je vis à 20  
mètres des boches tout les jours à la tombée  
de la nuit c'est une pluie de grenades à main  
tout avant pas été au repos depuis le 1<sup>er</sup> avril  
et encore au avant 3 jours ce n'est pas long  
je ne sais <sup>ce</sup> que l'on veut faire mais on transporte  
beaucoup les troupes d'un côté sur l'autre

Ma chère Claire tout en faisant ma  
lettre je viens de voir sauter un boche par  
une de nos bouteilles à plus de vingt mètres  
d'altitude il est tombé en marmelade.

Comme autre nouvelle je ne peux pas  
l'approcher grand chose à part les balles  
et les abus tout va assez bien.

J'attends quelques jours de repos j'ai  
quelques petits billets qui se chiffonnent  
dans mes poches mais je voudrais bien  
promouvoir en tiers parti car dans ce sal misère  
c'est si bizzare on ne sait jamais ce qui se peut arriver  
car voilà 3 jours l'air nous tombe qui tombe  
de nos épaules je voudrais d'abord



Donne un bon coup avant que les boches me  
tue. Je suis très content que tu me dormes  
l'adresse à Guilleming je pourrai lui demander  
comment les prisonniers sont traités en Allemagne  
Je lui demanderais s'il a vu Bonny Harel de  
la Chaussette il devrait sans doute être ensemble  
d'autant plus qu'ils étaient au même régiment  
en Belgique que je connaissais.

Cela pète Niece je t'attire que je voudrais  
plus que ce soit fini je commence à en avoir plein  
le cu d'ice que depuis le début je suis prêt et  
avais assisté à toutes les opérations. Le nombre de  
ceux-la est pas grand je crois bien qu'à ma Cécé  
ils tiendraient bien fort dans une brochette.

Ma chère Claire Si par hasard  
j'avais le grand bonheur de me sauver de cette  
désastreuse et que plutôt si j'étais marié  
et que j'avais des enfants je veux leur couper le  
bras droit en naissant car il faut être  
cruels de prendre bien des soins pour élever  
des enfants pour en faire ce qu'on en fait  
aujourd'hui je t'attire que je voudrais  
bien être femme en ce moment.



Pendant même j'avois ces espérances  
que dans 8 mois ce ma part. être terminée  
J'ai appris par mon ami Desjardins  
Ernest de Tongres que ton cousin le  
plus jeune de Garçon au Camis est mort  
mais il n'a jamais été à la guerre il a eu  
mal à une jambe au régiment de Des et  
mort.

Où plus rien pour aujourd'hui  
espérons que la fin viendra au plutôt  
Je termine en t'embrassant.

Cher des fois de bon cœur toi et ton  
petit Roger il doit être gros et  
cher amant. maintenant qu'il parle  
cher. Les tantes qui pensent à toi  
et qui t'aiment pour la vie

Roger

Roger

Bonne nuit  
Bonne nuit

Sois ma écrit.



## La mémoire écrite de la guerre au quotidien

La Grande Collecte Europeana 1914-1918, organisée en France en novembre 2013, a été, pour les descendants des poilus ou leur famille, l'occasion d'exhumer des lettres, des cartes postales, des carnets, des photographies. Ces documents intimes restent la propriété des dépositaires anonymes. Les Archives départementales de l'Indre ont accueilli près d'une centaine de personnes, contribuant ainsi à révéler des histoires restées jusque-là dans le cercle familial. Parmi ces dépôts temporaires figurent de nombreuses lettres de poilus. En effet, entre 1914 et 1918, des millions de lettres furent écrites par des soldats français désormais alphabétisés par l'école républicaine. L'historien se trouve un siècle plus tard face à cette masse épistolaire. Quel critère retenir afin de sélectionner une lettre évocatrice parmi tant d'autres ? Cette question a été la nôtre afin d'éclairer la mémoire écrite de la guerre au quotidien.

La lettre retenue a été rédigée le 30 avril 1915 par Eugène Descoups à sa nièce Claire Lamamy. Né en 1892 à Saint-Denis-de-Jouhet, poilu durant la Grande Guerre, Eugène épouse Marceline Henriette Desaix en juillet 1918, à son retour de mobilisation. Après une carrière dans la gendarmerie, Eugène meurt à Tours en 1959.

Cette lettre aborde très concrètement la brutalité du combat avec ses moyens parfois empiriques comme l'atteste l'expérience du lance-bombe. C'est aussi le quotidien des bombes et des obus et l'absurdité de la mort quasi permanente. Celle-ci est souvent latente comme l'écrit ce poilu espérant « *boire un bon coup avant que les boches me tue* », il subit aussi la disparition de ses compagnons d'armes « *je crois bien qu'à ma C<sup>e</sup> ils tiendraient tous dans une brouette* ». Cet aspect aveugle de la mort et ce sentiment de ne compter pour rien sur le champ de bataille apparaissent très clairement dans ce message.



C'est aussi pour ce soldat la fin attendue de cette guerre et l'espoir de revenir vivant : « *je t'assure que je voudrais bien que ce soit fini je commence à en avoir plein le cu* ». Le désespoir de ce jeune soldat est perceptible au-delà de la fin de la guerre lorsqu'il écrit : « *Ma chère Claire si par hasard j'avais le grand bonheur de me sauver de cette escarmouche et que plutard si j'étais marié et que j'aurai des enfants je veux leur coupé le bras droit en naissant car il faut être criminels de prendre bien de peines pour élever des enfants pour en faire ce qu'on en fait aujourd'hui. Je t'assure que je voudrais bien être femme en ce moment.*»

Ces confidences épistolaires permettent sans doute d'évacuer la violence quotidienne subie par ces jeunes hommes. Tout en restant ordinaires, ces hommes vivent l'extraordinaire. Mais cette force du témoignage rencontre aussi des limites : comment relater par le langage écrit l'horreur, la violence et l'angoisse ? Comment l'arrière pouvait-il recevoir et percevoir par ce discours autant de douleur ? Comment la censure des autorités militaires réfrénait-elle cette souffrance en contrôlant toute liberté d'expression sur ces hommes de vingt ans ?

Le combat, la mort et l'écriture font partie du quotidien. Car écrire c'est communiquer, c'est maintenir le lien entre l'avant et l'arrière, entre l'avant et le désormais, mais aussi résister à l'horreur et laisser ainsi une trace de soi, pour soi et pour les autres. En ce sens les lettres, les cartes postales, les carnets intimes remplissent cette fonction. Ces témoignages constituent des traces qui, avec les objets, formeront le Souvenir des poilus qui subsistera dans l'éventualité de leur décès et parfois, pour aider au travail de deuil, en l'absence - prévisible - de leur dépouille.





Et le 66ème

*Les Boches*  
 Ce sont les traîtres d'Indre et Loire  
 De l'Indre ainsi que du Poitou  
 Ils sont venus après de gloire  
 Et cheminent vers la victoire.  
 Confiants, fiers, gras et doux  
 Ce sont les poilus d'Indre et Loire  
 De l'Indre ainsi que du Poitou.

Comme ils se versaient à boire  
 Un demi setier de vin doux  
 Ils font tout leur devoir dans la vie  
 Qu'ils aient un bon poil maintenant  
 Quand le héros est de chez nous.  
 Comme ils se versaient à boire  
 Un demi setier de vin doux.

Ils entrent vivants dans l'histoire  
 Et d'un suprême chic tabou  
 S'il faut qu'ils soient capotés  
 A l'heure de leur offertoire  
 On les trouve tous debout.  
 Oh! les beaux poilus d'Indre et Loire  
 De l'Indre ainsi que du Poitou.  
 Capitaine Fournès

Lettre d'un poilu qui se conforme  
 aux ordres de discipline.  
 Aujourd'hui je suis à T, demain  
 je serai à B. Je quitte les  
 territoires qui sont tous à G. et  
 qui viennent de lâcher une volée  
 aux Boches qui sont maintenant  
 à Q. Beaucoup d'entre eux sont  
 partis pour I...

*Annouces*  
 Le dentiste de la division passera  
 une inspection minutieuse de tous les  
 corps qui le composent. Le 66ème est  
 seul dispensé de prendre part à cet  
 examen; il est en effet reconnu par  
 tous que son mordant n'a nul  
 besoin d'être vérifié ni augmenté.

Oh Lieutenant-colonel Genet.  
 Vraiment, mon Colonel, vous n'êtes pas commode.  
 Votre poigne de fer nous a tous étonnés;  
 Même nous en sommes quelques peu ébouriffés.  
 A l'heure où ce bon Joffre ordonne notre croûte.

Mais Sparte était plus dure et plus rude son code.  
 Surtout, pour les combats tous ses fils étaient nés,  
 A nous qui semblions si peu prêts et timés  
 A faire des héros, il fallait votre mode.

Ainsi, lors de l'adieu, nous disions: merci  
 De tout cœur! bénissant votre unique souci  
 Qui d'un tel charon fit un corps si militaire.

Où, si nos vieux poilus ont le pas aussi fier  
 Se distinguent partout dessus et dessous terre,  
 C'est à vous qu'on le doit surtout, ô fil de fer!  
 5 mai 1915  
 Capitaine Beulay.

*Avis aux Gourmets !!*  
 Grand arrivage de pruneaux-gre-  
 nades-petites marmites-bombes  
 fourrées  
 Au Moulin de Tout-Vent  
 on porte à domicile! Tel. 75

feuille manuscrit  
 (33,6X22 cm)  
 dupliqué recto verso.

ADI R 971



}

## Canard de tranchée

« Le Tourne Boche » est un journal de tranchées rédigé par des poilus de l'Indre, de l'Indre et Loire et du Poitou comme l'affirme le premier poème. Parmi ses auteurs on distingue en particulier le capitaine Joseph Beulay. Ce notable castelroussin, juriste de formation, avoué, est aussi secrétaire de la commission du musée. En 1914, il s'engage volontairement à l'âge de 52 ans. Il est incorporé dans le 66<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territorial qui le 10 août 1914 gagne Paris. Soucieux de garder un certain contact avec l'arrière et donc la vie, le capitaine Beulay expédie ce journal à son ami l'archiviste Eugène Hubert. En effet, le message manuscrit près du chapeau - « *Pardon, excuse mais le rire est le propre de l'Homme et surtout bien nécessaire en campagne* » - est très explicite.

Édité de manière très empirique en juin 1915, ce « canard » constitue un témoignage des poilus du 66<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Territorial cantonné alors dans l'Aisne. Le bataillon de Joseph Beulay participe depuis janvier 1915 à la défense du plateau de Nouvron, près de Soissons. De mai à juillet 1915 ont lieu de vastes offensives alliées (2<sup>ème</sup> bataille d'Artois), qui se soldent par des gains infimes de terrain, mais des pertes humaines considérables (215 000 hommes tués ou disparus, 500 000 blessés graves).

Rédigés par les soldats lors des moments de répit que leur laisse la guerre de position, ces journaux sont alors très abondants (on recense environ 500 titres durant tout le conflit). Ils constituent alors un moyen efficace pour tromper l'ennui et garder un semblant de vie « normale » alors que les assauts meurtriers se renforcent. Ces journaux deviennent en effet des médias très recherchés par les soldats car les nouvelles de l'arrière arrivent mal et la censure leur laisse souvent comme seul outil d'informations le très officiel et édulcoré « Bulletin des armées de la République ». L'état-major français a d'ailleurs très tôt compris l'intérêt de ces feuilles spontanées puisque



une instruction de Joffre de mars 1915 affirme que : «...nos soldats sont pleins de confiance, de gaieté et de courage... leur publication mérite d'être envisagée avec bienveillance...»

La parution de ces feuilles reste très aléatoire car nombre de rédacteurs sont fauchés par la mort lors des assauts. Cependant certains s'enracineront dans le temps comme le célèbre « Crapouillot ». Ces journaux ne décrivent pas la guerre et ses combats de manière explicite. Destinés avant tout aux « frères de tranchées », ils brossent des portraits souvent cocasses de quelques anonymes, le cuisinier ou le supérieur, ils dénoncent la bestialité de l'ennemi - le « boche » -, ils évoquent des préoccupations récurrentes comme les poux, les femmes mais aussi la « gnole » et le « pinard » ! ou bien des états d'âmes, la nostalgie et l'ennui. Enfin, ils décrivent des scènes de la vie quotidienne du front telles que la partie de cartes ou la corvée d'eau. Quels que soient les thèmes évoqués, la tonalité apparente est légère : humour, ironie, parfois grivoiserie... cachent en fait les drames et les angoisses du poilu rédacteur, qui, à l'instar de Joseph Beulay choisit le rire pour mieux tromper la mort. Ces journaux rédigés « à chaud » constituent des témoignages du vécu et des sensibilités des soldats où se mêlent allusions, dits et non-dits. Verve et jeux de mots - Le « Tourne Boche » - côtoient les métaphores de la mort et la haine de l'ennemi.



}

*Diaboliser l'ennemi*

# LES BARBARES

Ce mot circule maintenant dans toute l'Europe. On comprend aussitôt, sans autres explications, qu'il s'agit des Allemands. Ils ne se sont pas contentés des odieuses manœuvres diplomatiques qui ont fait éclater les guerres actuelles ; ils ne se sont pas bornés à leurs mensonges ; ils ont maltraité les ambassadeurs et les membres du corps diplomatique comme le faisaient seulement, parfois, les nations que l'on appelait barbares. Aujourd'hui, il n'est pas sûr que les nègres du Congo tiendraient une conduite semblable. Ils ne respectent plus aucun traité, aucune tradition entre nations civilisées. Leur brutalité déchaînée ne connaît que les coups. Ils frappent et ils tuent les personnes désarmées. C'est leur manière de prendre leur revanche des premières déceptions qu'ils éprouvent.

29



**LA GUERRE**  
N° 22. Rêve et Réalité



Tu as pu souiller ces belles provinces de ta bave.  
Mais tu ne les tiens pas encore dans tes griffes. — Je  
les défendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

30



}

## Diaboliser l'ennemi

Exactions et massacres de civils sont des manifestations extrêmes de la guerre cantonnées à quelques soudards isolés depuis l'Antiquité. Mais cette violence devient une stratégie de combat dans les guerres de dévastation et d'anéantissement que connaît l'Europe entière au XX<sup>e</sup> siècle : violence et terreur systématiques ont pour objectif d'imposer rapidement la loi du vainqueur et de montrer la supériorité de la civilisation ou de la nation à laquelle il appartient. Cette façon de conduire la guerre apparaît dans les armées prussiennes dès 1870 et est attribuée aux troupes allemandes, austro-hongroises, russes, turques dès 1914. Cette conscience nationaliste est exacerbée par la peur et la haine de l'autre, l'autre étant considéré comme inférieur et donc barbare.

Sauvageries commises contre les civils et diabolisation de l'ennemi sont exploitées dans de nombreux documents de propagande. Le *Journal du Centre* du 13 août 1914 rapporte les méfaits des troupes incendiaires et dénonce l'ennemi en le peignant sous les aspects les plus noirs : les crimes des « Uhlans » sont désormais attribués à tous les Allemands. La carte postale montre un Cerbère gardien de l'enfer personnifiant « ces Barbares » face à l'allégorie de la France, une jeune Marianne défendant le Paradis.

Toutefois, chaque camp rejette la barbarie sur l'autre : les Allemands par le sentiment d'appartenir à une civilisation supérieure, justifiant ainsi la violence envers les civils ; les Français vilipendant les déchaînements cruels commis lors des invasions de l'été 1914. Car le plan Schlieffen allemand imposait de neutraliser rapidement la France pour se retourner contre la Russie.



Place de Chateauroux  
- Hopital Mixte -



PROGRAMME  
du CONCERT  
du 9 SEPTEMBRE 1915

Marche triomphale - Housfick  
François les bas bleus - fantaisie - Bernicat  
Moonlight - sérénade - Horeau  
Le Petit Duc - fantaisie - Leroy  
Giska - valse - Gracy  
Petite suite - Lova de  
Le Rêve Lasse - Helger



}

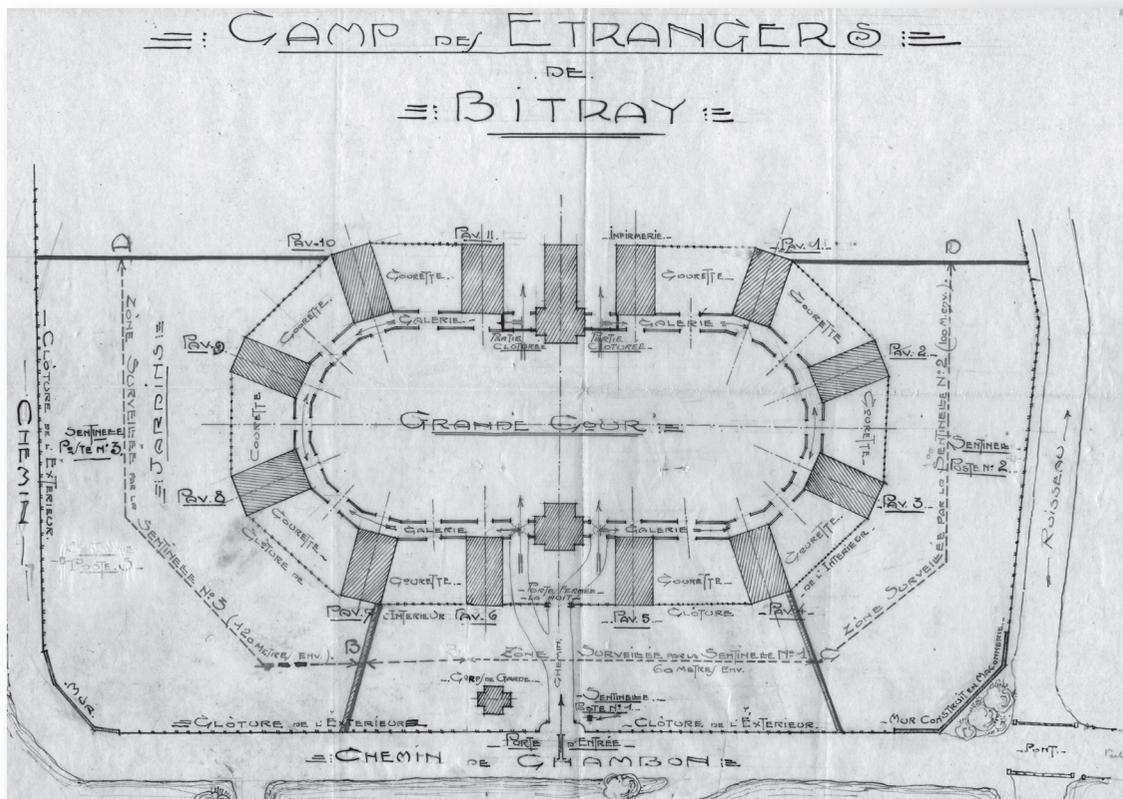
## Mobiliser !

Ce programme de concert de bienfaisance montre comment la guerre totale a envahi l'arrière. Bien qu'éloignés des zones de combats, les Berrichons sont confrontés dès 1914 à cette guerre. Le départ des mobilisés, l'arrivée de nombreux réfugiés belges et français dès les premières offensives ainsi que la création de nombreux hôpitaux temporaires destinés à soigner les blessés sont autant de bouleversements du quotidien.

Dessiné, écrit puis ronéotypé au cours de l'été 1915, ce programme s'adresse aux Castelroussins. La population assiste alors aux nombreux concerts organisés en faveur des soldats abrités dans les différents hôpitaux de la ville. Ici comme dans le reste de la France, une intense mobilisation des civils apparaît. Ces soirées de bienfaisance permettent non seulement de récolter des fonds mais aussi de mobiliser les esprits, de faire participer les inactifs. L'iconographie du programme montre en effet que le vaillant coq français combat sans ménagement l'ignoble aigle allemand, responsable des pires destructions. En valorisant la patrie et en diabolisant l'ennemi, nous avons là réunis les principaux ressorts d'une propagande efficace : un message simple, clair et intelligible par tous.



Exclusion et concentration : Bitray





CAMP de BITRAY.  
CHATEAUROUX. 1914-16.

ADI 4 F76

35



Photo

Camp de Concentration  
de Châteauroux.  
Autorisation temporaire

Therese Müller - née Barb  
31 ans, Autrichienne  
est autorisée à sortir tous les lundis,  
mardis, jeudis, samedis.

Châteauroux, le 1915.  
Le Commissaire de Police

300

République Française

SURETE GENERALE

Commissariat de Police  
DE  
CHATEAUROUX

Objet :

On sujet des sorties  
des internés du Camp  
de Pitray.

Châteauroux, le 1<sup>er</sup> Septembre 1915.



RAPPORT

Le Commissaire de Police  
à Monsieur le Chef de l'Indec  
à Châteauroux

J'ai l'honneur de vous soumettre les mesures que  
j'ai prises, concernant le règlement des permis de sortie,  
dont jouissent certaines catégories d'étrangers internés à Pitray.

A l'avenir, la photographie du permissionnaire devra  
être apposée sur chaque carte de sortie.

En outre, pour faciliter à la destination, soit à l'entrée  
du Camp, le contrôle des cartes de sortie, j'ai établi un  
système qui permet de distinguer, à première vue, les  
Cartes permanentes de celles qui ne sont que temporaires

Il y aura à l'avenir 4 modèles de cartes de  
couleurs différentes :

Une 1<sup>re</sup> série, numérotée de 100 à 199, comprendra des  
Cartes Bleues, cartes permanentes réservées aux :

- (a) femmes françaises (d'origine)
- (b) aux hommes et aux femmes qui ont un fils tué dans un pays français
- (c) aux enfants nés en France et ayant été jadis en France.

Une 2<sup>e</sup> série, numérotée de 200 à 299, comprendra des  
Cartes oranges, qui ne sont que temporaires et qui seront  
réservées aux hommes et femmes de nationalité Serbe,  
Polonoise, Traintine, Transylvainienne, etc.,

A Monsieur le

Une 3<sup>e</sup> série, numérotée de 300 à 399, comprendra des  
Cartes grises, qui ne sont que temporaires et qui seront réservées  
aux :

Femmes Allemandes et Austro-Allemandes.

Les cartes oranges (N<sup>os</sup> 200 à 299) et les cartes grises (N<sup>os</sup> 300 à 399)  
donnent droit à quatre sorties par semaine.

Une 4<sup>e</sup> série, numérotée de 400 à 499, comprendra des  
Cartes rouges, réservées à :

Ceux qui ont l'autorisation de travailler en ville.

Ci-joint :

un exemplaire de chacun des 4 modèles de cartes

Les sorties matinales du Camp seront fermées

Elles ne seront ouvertes pour la sortie et la rentrée des  
personnes munies d'un permis de sortie, qu'à certains heures  
de la journée et qui seront fixées comme il suit, à partir du  
1<sup>er</sup> Septembre 1915 :

	de 5 heures à 5 h. 1/4		
Les jours de semaine	de 6 heures à 6 h. 1/4	matin	de 1 heure à 1 h. 3/4
	de 9 heures à 9 h. 1/4		de 2 heures à 2 h. 3/4
	de 10 heures à 11 h.		de 6 heures à 6 h. 3/4
	de 11 h. 1/4 à 12 h. 1/4		
Les dimanches et jours de fête	de 6 heures à 6 h. 1/4	matin	de 2 heures à 2 h. 3/4
	de 8 heures à 8 h. 1/4		de 6 heures à 6 h. 1/4
	de 10 heures à 11 h. 1/4		

Le Commissaire de Police,

Morvan

}

## *Exclusion et concentration : Bitray*

Ce camp, situé sur de vastes terrains, chemin de Saint Denis à Bitray, a été construit à partir de 1910 selon des plans de l'architecte départemental H. Dauvergne. À l'origine, les locaux doivent accueillir un centre d'aliénés financé par le département de la Seine. Mais dès août 1914, les premiers occupants sont les étrangers vivant en France à la déclaration de guerre car ils sont désormais considérés comme susceptibles de contacts avec l'ennemi. Le règlement intérieur du camp est composé de 14 articles et annexes supplémentaires. Très tôt, ce camp suscite l'intérêt de la presse comme en témoigne l'article *Comment vit-on dans un camp de concentration...* Cette manchette accrocheuse datée de 1915, est extraite de l'hebdomadaire devenu quotidien *L'Œuvre*, aux idées radicales-socialistes et pacifistes dans lequel parut *Le Feu* d'Henri Barbusse.

*« Nous voulions savoir notamment, si les boches internés dans les camps ont le droit de lire les journaux. Il paraît qu'ils ont à ce point de vue une latitude plus grande que dans les camps de prisonniers de guerre où certains journaux seulement sont autorisés, comme l'ont raconté ceux de nos confrères qui ont pu visiter les camps de prisonniers de Bretagne.*

*Tous les jours, un jeune homme de treize ans, Trentin de nationalité, et jouissant, comme les autres Trentins internés, du droit de sortir du camp, à condition d'y être rentrés à cinq heures du soir... Tous les journaux sont autorisés. Il va les chercher à Châteauroux... et opère sa distribution en rentrant...*

*Un événement naturellement inconnu dans les camps de prisonniers de guerre, c'est la naissance d'un enfant... Une sage-femme d'origine hongroise, mais Allemande légale par son mariage, fait les accouchements à l'infirmerie.*

*On meurt aussi. Si le défunt est allemand ou autrichien, le fourgon des pompes funèbres vient enlever le corps. Le commissaire du camp*





le fait diriger sur l'église ou sur le cimetière selon la religion. S'il s'agit d'un interné trentin, tchèque ou polonais, les parents et amis peuvent suivre le cercueil jusqu'à l'église ou jusqu'au cimetière... mais leur nombre ne peut pas être supérieur à vingt.

Nous nous sommes enquis des prix de la cantine qui est tenue par un hôtelier de Châteauroux, lequel nourrit la population du camp à raison de 60 centimes par jour et par habitant, l'intendance fournissant le pain et la viande. L'hôtelier gagne peu sur cette fourniture ; il se refait sur les ventes de la cantine qui ne désemplit pas de la journée. D'Allemagne, on envoie aux internés austro-boches beaucoup de colis et pas mal d'argent. Mais l'appétit de ces indésirables fait l'admiration de Châteauroux et l'hôtelier ne s'en plaint pas. Par ce temps de vie chère, ce n'est point exagéré. Et l'on pourra même comparer la cherté exorbitante des denrées du front où nos poilus payent... avec la modération dont l'hôtelier de Châteauroux fait preuve à l'égard de nos ennemis internés.

C'est une garde civile composée d'habitants de Châteauroux qui s'occupe de la police à l'intérieur du camp. La discipline est douce et la pénitence aussi.

Si un indésirable fait du bruit et refuse par exemple de se coucher à l'heure réglementaire, on le conduit à une salle de police où il peut rester debout toute la nuit si cela lui fait plaisir...

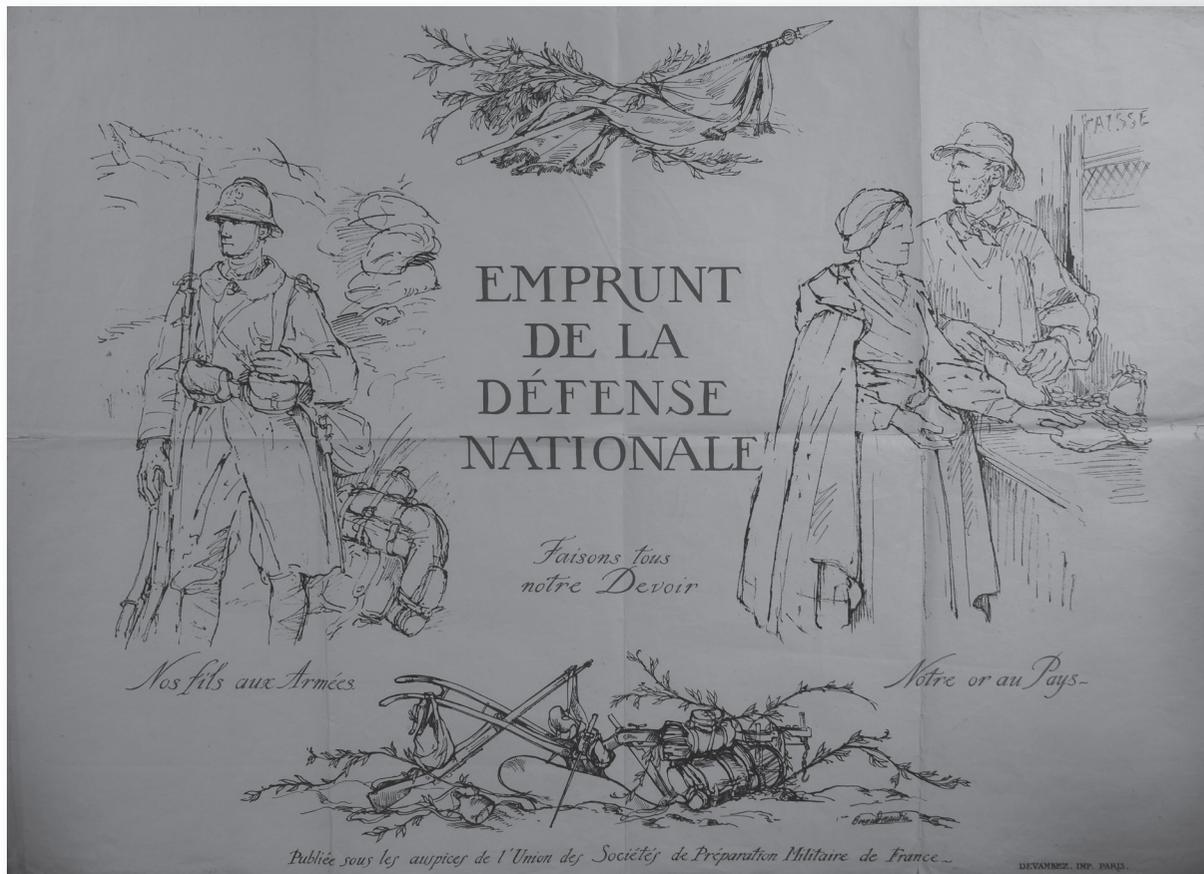
Somme toute, ils auraient tort de se plaindre et, de ce fait, ils ne se plaignent pas. Ils sont nourris, logés, chauffés. Bien des Français n'ont pas cette chance et nos poilus ont des nuits moins tranquilles...»

Les étrangers internés à Bitray sont autorisés sous condition, à pouvoir aller et venir hors du camp. Des dispositions émanant du ministre de la Guerre et du ministre de l'Intérieur sont prises dès les premiers mois de 1915. À cette date, tout étranger résidant en

France doit être muni d'un permis de séjour. Tous les permis de séjour qui ont été délivrés jusqu'ici devront, à la date du 20 mars, être complétés par l'adjonction de la photographie du détenteur. Il en sera de même pour les permis de séjour qui seront délivrés à l'avenir. La photographie, apposée sur le permis de séjour sera oblitérée au moyen d'un timbre sec ou humide par le Commissaire de police ou, à défaut, par le Maire de la localité où l'étranger est autorisé à résider. Ce permis, qui n'est qu'une simple autorisation de résider, ne dispense pas l'étranger de l'obligation de se munir, pour se déplacer à l'intérieur du territoire, d'un laissez-passer délivré par l'autorité civile ou militaire, et, pour sortir du territoire, d'un passeport délivré par le Préfet. En cas d'infraction aux prescriptions ci-dessus, l'étranger sera immédiatement arrêté sous prévention d'espionnage. Une soixantaine de camps sont ouverts en France, essentiellement dans l'ouest du pays et dans les zones éloignées du front. Principalement de nationalité « austro-hongroise », toutes sortes d'« indésirables » ou jugés comme tels sont accueillis dans les camps d'internement : repris de justice, prostituées ou encore vagabonds. L'administration française opère ainsi, grâce à ces camps, un tri de la population en internant ceux qu'elle considère comme « compromis » ou coupables « de sympathie » avec l'Allemagne. Bitray reçoit donc plusieurs centaines de personnes entre 1915 et 1916. Selon les services de la Préfecture de l'Indre, 302 internés sont transférés du dépôt de l'Indre vers celui de la Loire-Atlantique à l'été 1916.

En juin 1916, le gouvernement français cède le site de Bitray à l'armée américaine. Déjà présents à Issoudun, les Américains forment le « Base Hospital n°9 » comprenant plus de 1900 lits. Spécialisé en chirurgie orthopédique, l'hôpital américain castelroussin fonctionnera jusqu'en 1919.





}

## *Naudin, artiste engagé*

Dès l'automne 1914, l'espoir d'une guerre courte s'éloigne. La question de son financement se pose désormais. L'État mobilise alors toutes les forces vives de la Nation pour participer à l'effort de guerre. Il lance donc quatre grands emprunts, chaque année, entre 1915 et 1918. Afin de solliciter la solidarité nationale, de vastes campagnes d'affichage sont lancées partout en France, faisant appel à de nombreux artistes comme ici Bernard Naudin.

Cette affiche non datée illustre l'engagement de tous pour la défense nationale. Pendant que les fils sont aux armées, les parents versent leur or au pays. Si « l'argent est le nerf de la guerre », cet appel s'inscrit aussi dans une démarche de propagande visant à mobiliser économie et esprit au service d'une guerre totale.

Bernard Naudin représente les principaux contributeurs de ces emprunts : les paysans. Dépositaires de précieux « bas de laine », ceux-ci incarnent aussi les racines de la Nation.

En 1918, Ernest Nivet rendra hommage aux sacrifices des paysans par l'édification de nombreux monuments aux morts.





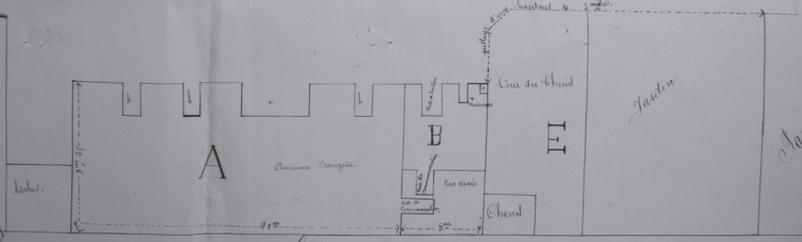
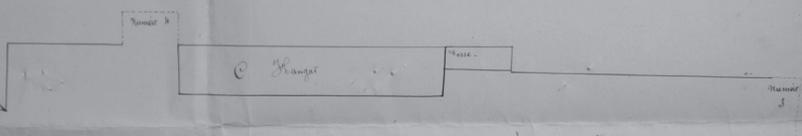
# Plan du Cantonement de Poissons destinés à la Commune de Valencay (Indre)

## Légende.

- A. Cantonement principal, cantonnement des poissons.
- B. Bâtiments et pièces affectés par le plan de logement à l'usage des pêcheurs et des pêcheuses, ainsi que des pêcheuses et des pêcheuses.
- C. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheurs.
- D. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- E. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- F. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- G. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- H. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- I. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- J. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- K. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- L. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- M. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- N. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- O. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- P. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- Q. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- R. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- S. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- T. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- U. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- V. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- W. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- X. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- Y. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.
- Z. Bâtiments affectés à l'usage des pêcheuses.



Valencay



Plan de Lucay à Mâle.

}

## Prisonniers au château de Valençay

Dès 1914, des soldats allemands sont faits prisonniers. Le gouvernement français demande alors aux préfets de l'arrière d'organiser des lieux d'internement capables de recevoir de 3 000 à 5 000 prisonniers (dépêche ministérielle du 23 décembre 1914). Dans l'Indre, ils sont rassemblés dans différents dépôts tels que Châteauroux ou Issoudun avant d'être envoyés par équipe de 20 dans les communes qui le demandent.

À Valençay, le Comité d'Action agricole souhaite en avril 1916 l'envoi d'un contingent pour les travaux agricoles de la commune. Après un avis favorable du Préfet, le maire propose dans une lettre de mai 1916, les formules du contrat pour l'emploi de la main d'œuvre et un plan sommaire du cantonnement qui serait mis à la disposition de l'équipe de prisonniers et de sa garde. Ce cantonnement situé dans l'ancienne orangerie du château de Valençay semble réunir toutes les conditions de sécurité, d'hygiène et d'isolement prévues par les règlements militaires. Les modifications et réparations jugées nécessaires telles que l'installation de barbelés et de grillage seront effectuées avant l'arrivée des prisonniers.



**La rue du  
« Président Wilson »**

**La rue des « Américains »**

Il est bon de préciser en quels termes M. Nivet proposa à la dernière séance du Conseil municipal le changement de nom de deux de nos rues :

Messieurs,

Le Conseil municipal se réunissant le lendemain du jour où l'anniversaire de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique est fêté en France pour la première fois dans des circonstances inoubtables, j'ai l'honneur de vous proposer afin de perpétuer cette date, de vouloir bien adopter la proposition suivante :

1. La rue des Jours prendra désormais le nom de : rue du Président Wilson.

2. La rue du Pilier s'appellera : rue des Américains.

La rue des Jours, sans être une des principales artères de notre ville, est une des plus passagères et des plus centrales puisqu'elle touche l'Hôtel de Ville et qu'elle relie notre importante place du Marché à la place de l'Hôtel de Ville et aux Halles.

En demandant aujourd'hui que cette rue prenne le nom de rue du Président Wilson, c'est afin de faire pénétrer au cœur même de notre population le souvenir de ce grand honnête homme. Le Président Wilson fut tout d'abord, on le sait, un pacifiste résolu et s'il devint par la suite notre allié le plus redoutable ce fut en raison de la mauvaise foi et des crimes allemands.

Grâce à lui surtout le peuple américain combat à nos côtés pour les plus purs principes du droit et de la liberté qui doivent finalement triompher dans cette guerre sans précédent.

Quant à la rue du Pilier elle s'appelait ainsi, croit on, parce qu'il existait autrefois dans cette rue un ancien hôtel du Pilier.

En la nommant maintenant rue des Américains, nous accorderons à ce grand peuple ami droit de cité dans notre ville.

Aussi bien cette rue qui commence place Lafayette semble venir là juste à son rang. Plus qu'aucune autre elle fut jusqu'ici parcourue par nos vaillants alliés.

En acceptant la proposition que j'ai l'honneur de vous soumettre cela voudra dire très simplement à nos frères d'Amérique qu'ils sont les bienvenus et qu'ils sont chez eux parmi nous.

ADI PR 702 (60)

Journal du Département de l'Indre

10 juillet 1918



## Gloire aux héros américains

« La guerre actuelle de l'Allemagne contre le commerce est une guerre contre l'humanité ; c'est une guerre contre toutes les nations. La neutralité n'est plus possible, ni désirable quand il y va de la paix du monde et de la liberté des peuples. »

Adresse au Congrès du Président Wilson le 2 août 1917.

L'entrée en guerre des États-Unis en avril 1917 conduit rapidement ceux-ci sur le sol français et en particulier en Berry. L'usine anglo-américaine de Neuvy-Pailloux ou encore la base aérienne américaine de Paudy ont laissé quelques souvenirs vivaces aux populations locales. La presse de l'époque se fait l'écho de cette présence et des nombreuses manifestations sur le territoire berrichon.

*Le Journal du Département*, l'un des principaux organes de presse de l'époque, donne à lire des « papiers » parfois élogieux et lyriques sur les relations franco-américaines entre 1917 et 1918. Toutefois, si la presse relaie ces nombreuses manifestations, le ton est édulcoré car jusqu'à la fin de 1918, elle est soumise à la censure officielle. En effet, la liberté de la presse est suspendue par décret le 2 août 1914. Désormais, l'autorité militaire peut interdire toute publication jugée dangereuse. Le bureau de la presse du ministère de la guerre qui est chargé d'organiser la censure est créé le 3 août. Les journaux sont alors contraints à un régime de contrôle préalable afin de supprimer toute critique et d'empêcher la diffusion de renseignements à l'ennemi. Chaque journaliste doit soumettre « ses papiers » à l'administration et procéder éventuellement aux modifications exigées. C'est l'État major qui donne aux journalistes quotidiennement trois communiqués officiels. Mais ceux-ci révèlent une version souvent inexacte des opérations. Certains choisissent parfois d'outrepasser les instructions, publient leurs articles dans leur intégralité et prennent alors le risque d'une sanction.





Les coupures ou « caviardages » sont révélés par des « blancs » dans les colonnes des journaux comme ce fut le cas dans le *Journal du Département* du 7 décembre au sujet d'un accident de train et publié le lendemain, 8 décembre 1918. La censure cesse avec la levée de l'état de siège le 12 octobre 1919.

C'est du point de vue culturel que les démonstrations de fraternité franco-américaines sont les plus nombreuses : concerts, soirées au théâtre de Châteauroux, visites des Américaines au foyer du soldat, manifestations sportives à travers le département. Les fêtes nationales américaines et françaises sont l'occasion de grands événements comme le relate le journal dans ses éditions des 3, 5 et 6 juillet, du 11 et du 19 juillet 1918. Les Américains sillonnent le département notamment à Vatan pour un concert le 12 juillet comme le raconte l'article de Guy Vanhor (pseudonyme de l'instituteur André Tissier) ; puis les troupes américaines sont au Blanc le 5 septembre 1918.

Les articles des 1<sup>er</sup> et 2 juin sont très émouvants puisqu'ils évoquent le carré américain au cimetière Saint-Denis de Châteauroux. Ainsi le discours du commandant Taker de l'hôpital de Bitray est rapporté en anglais et traduit. Enfin, par la décision du Conseil municipal du 10 juillet, il est décidé que la *rue des Jours* prendra désormais le nom de rue du Président Wilson et celle *du Pilier* s'appellera rue des Américains, actuelle rue des États-Unis.

2<sup>ème</sup> Guerre  
Mondiale



REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'INDRE

L'INDRE  
dans une Guerre  
de Trente Ans



}

## *Prier serment*

Vichy doit s'appuyer dès 1940 sur les fonctionnaires en place pour faire appliquer sa politique de Révolution nationale. Si les agents les plus républicains, occupant des poste clé comme les préfets, sont relevés de leurs fonctions et remplacés par des personnalités soigneusement choisies par le régime, la plupart des fonctionnaires déjà en poste sont maintenus.

Afin d'encadrer ses agents, le pouvoir généralise rapidement la pratique du serment s'assurant ainsi obéissance et loyauté.

Un dossier personnel est élaboré et amendé selon les lois, décrets et circulaires successifs. L'objectif est de s'assurer que chaque agent répond aux nouveaux critères pesant sur le personnel administratif. Aux côtés des classiques « copie certifiée conforme » des diplômes ou extrait du casier judiciaire, chaque fonctionnaire doit renseigner une déclaration relative au statut des juifs, une déclaration relative aux associations secrètes (franc-maçonnerie) et une enquête de moralité. De plus, comme c'est le cas pour le ministère du ravitaillement, le fonctionnaire jure de garder le secret sur toutes les questions et documents dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Il s'engage à prendre connaissance des textes réprimant l'espionnage.

La pratique du serment se généralise à partir de 1941. Elle permet au régime d'exercer une pression constante sur les fonctionnaires en leur rappelant leur engagement si nécessaire, remplaçant l'idéal démocratique par le principe d'autorité.





50



*... ces vieilles traditions qu'il faut maintenir  
forment le fond de notre race.*

11 JUILLET 1940

}

## *Les voyages en province du Maréchal*

Affiches, brochures, articles de presse, courts métrages et actualités cinématographiques constituent dès 1940 les vecteurs efficaces du culte maréchaliste. À partir de septembre 1941, des « comités de propagande du Maréchal » sont créés en zone libre.

Cette propagande multiforme s'appuie sur l'organisation de nombreux voyages en province comme à Châteauroux le 28 mai 1942. Ces étapes forgent une véritable mystique du Maréchal, père de la Nation, garant de l'unité et de la Révolution nationale. Ces photographies composées « d'images familières recueillies au hasard des visites du chef » participent en réalité à une propagande soigneusement orchestrée. Ces images esthétiques sont réunies dans un album soigné, édité par le Bureau de documentation du chef de l'État français.

Les valeurs du régime sont ainsi mises en scène : « les mères de notre pays de France » incarnent une famille nombreuse et pieuse alors que « ces vieilles traditions qu'il faut maintenir... » évoquent la patrie et le caractère conservateur et réactionnaire du régime.



} Obien c'est trahin, dérobien c'est revin

*Lettre d'un groupe de gendarmes  
et d'agents de police patriotes  
à tous leurs collègues de France et des colonies.*

Chers collègues,

La visite à Paris de Heydrich, chef adjoint de la Gestapo, venu tout exprès de Berlin et la présence permanente à Vichy de personnalités dirigeantes de la Gestapo, confirment la mainmise des Boches dans les services dont nous relevons.

La nazification de la police Française avec la collaboration et l'aide de la Camarilla de Vichy suscite dans nos rangs un mécontentement et une indignation légitimes. Chacun se rend compte que Laval a été imposé par Hitler, malgré l'hostilité de l'immense majorité des Français, comme chef du Gouvernement et comme Ministre de l'Intérieur. Ce bien triste "Patron" est chargé, comme "GAULLETTON" d'exécuter toutes les besognes décidées par son PUPPER contre les intérêts de la France qui, dans l'esprit des maîtres de Berlin, doit devenir une colonie du "Grand Reich Allemand".

Déjà des démissions importantes de collègues ulcérés dans leur cœur de patriotes et de Français se sont produites. C'est d'ailleurs pour essayer d'endiguer cette vague de démissions que les services de l'intérieur ont fait paraître à l'OFFICIEL une note aussi odieuse qu'arbitraire selon laquelle un cautionnement de 5 à 10.000 F. serait exigé pour ce qui est appelé "Abandon de Poste".

Ainsi dans le corps même de la Gendarmerie et des agents de police, on assiste à une réprobation patriotique des agissements des Ripleso-Vichyssois, faisant l'écho à l'indignation et à l'élan de patriotisme dont fait preuve le peuple Français.

Le 1er Mai, la fête de Jeanne d'ARC, la venue de la Philharmonique de Berlin notamment, ont donné lieu à d'ardentes et patriotiques manifestations populaires au cours desquelles des dizaines de milliers de patriotes déclaraient fièrement leur haine sacrée des boches, de Laval et de son équipe de traîtres à la solde de l'ennemi.

Nous avons eu le plaisir de constater que beaucoup d'entre nous sont de cœur avec ces vaillants patriotes et de patriotiques, manifestent et expriment publiquement leur attachement à la Liberté et à l'indépendance de la France.

Il faut persévérer dans cette voie qui est la seule que puisse nous dicter notre conscience de Français et de patriotes.

Négligeons pas contre les patriotes !

NON! La police française ne doit pas se faire l'instrument odieux et indigne de la Gestapo contre les patriotes français!

..../



.../ Par ordre de Hitler, l'Intérieur nous ordonne de faire la chasse aux Gaullistes, aux Communistes, à tous ceux qui luttent contre les Boches. Il nous donne l'ordre d'arrêter par centaines, par milliers des Patriotes que l'on livrera ensuite aux Bourreaux Hitlériens pour être fusillés. Ce fut le cas du Lieutenant de vaisseau gaulliste, le Comte d'Estienne d'Orves, des Députés Communistes Gabriel PÉRI, CATILLAS, MICHEL et des millions d'autres honnêtes Français.

Cette basogne boche nous répugne profondément; notre conscience se révolte.

Les gendarmes et agents de police français dignes de ce nom ne doivent pas accepter de jouer le rôle de bourreaux de leur propre Patrie pour le compte de l'ennemi. Ils doivent résister de pied ferme contre les Allemands pour la seule raison que ceux-ci sont dignes du passé et de la grandeur de notre Pays, qu'ils ont foi dans les destinées de la France, qu'ils refusent de courber l'échine devant l'envahisseur boche.

Aussi avons-nous décidé de ne jamais agir contre les patriotes français.

A chaque fois que nous savons qu'un Français est menacé d'arrestation pour son action contre les Boches et ceux qui les servent, nous l'avertissons du danger. Nous le faisons par divers moyens, confidentiels de bien sûr, servir la Patrie et certains que la France reconnaîtra au moment de la victoire, ses fils fidèles. De même nous agissons envers ceux que l'on veut faire passer pour des "bandits terroristes" alors qu'ils sont des héros, des patriotes qui luttent vaillamment les armes à la main contre l'envahisseur exécré.

Nous appelons tous nos collègues, gendarmes et agents de police à faire ce que nous faisons et qui n'est en somme que notre devoir patriotique.

Si l'on met à vos côtés des agents de la Gestapo, élevez autour d'eux un mur de mépris. Ne leur parlez pas; faites leur voir par tous les moyens que vous les haïssez.!

Sabotez leur travail; faites en sorte qu'ils ne puissent jamais agir contre un Français! Signalez leurs noms et adresses aux Gaullistes et Communistes que vous connaissez.!

Que chaque gendarme et agent de police regarde au fond de sa conscience de Français et de Patriote et qu'il se souvienne que son serment professionnel, il l'a donné en vue de servir la Nation et non pour devenir le serviteur méprisé d'un envahisseur sans scrupule, qui pille, humilie et assassine.

Qu'il sache qu'il est comptable devant la Nation de chacun de ses actes et que chaque coup qu'il porte, que chaque service qu'il permet contre un Français doit être considéré comme un attentat contre la Patrie et sera châtié comme tel.

Donc pas d'exécration de zèle, pas de violences et brutalités à l'égard des patriotes français que seuls les boches, les traîtres et les espions ont intérêts à pourchasser!

UNE SEULE PENSÉE : LA LIBÉRATION DE LA FRANCE !

classe

6

et



"Il fallait avant tout chasser l'étranger du sol français, l'immense armée des paysans, des artisans, des petites gens le savait, le sentait", rappelait récemment un grand journal français "Le Tom s", en magnifiant la grande oeuvre patriotique de Jeanne d'Arc.

Chasser l'étranger : les boches= ne sont-ce pas actuellement encore les aspirations les plus profondes de tout notre peuple et de nous-même ?

En droit comme en fait, l'action contre les Boches est juste et sacrée.

En droit, parce qu'aucun traité n'a mis fin à la guerre.

En fait, parce que les envahisseurs pillent et assassinent sur notre territoire au mépris de toutes les conventions internationales et humaines.

Collaborer avec eux, comme le font Laval et sa Bande, s'est donc se rendre coupable d'intelligencé avec l'ennemi.

Comment ne serions-nous pas de tout notre coeur de français avec ceux qui se refusent de collaborer avec l'ennemi et qui agissent même contre lui ?

Au surplus, la roue de l'histoire tourne et le jour est proche où l'envahisseur boche sera battu et chassé de notre territoire et où l'humanité sera débarrassée de la barbarie nazie. Ce jour-là sonnera l'heure de la délivrance et de la libération de la Patrie maîtresse de ses destinées et accueillante à tous les Français à l'exception des traîtres, des lâches, de tous ceux qui consciemment ou non se seront fait les serviteurs de l'étranger et de l'envahisseur boche.

LES CORPS DE GENDARMERIE ET DES AGENTS DE POLICE RESTERA AU SERVICE DE LA FRANCE.

Gendarmes et agents de police écoeurés de la gabegie, des passe-droits, des tractations et des trahisons dont vous êtes les témoins oculaires, ne démissionnez pas ! Restez en place comme à un poste de combat, communiquez votre flamme patriotique à vos collègues !

Faisons en sorte que le courant de sympathie envers les patriotes se renforce et qu'il se manifeste à chaque occasion ! Montrons par notre attitude que nous savons où se trouve notre devoir de français, notre devoir de patriote !

Gendarmes et agents de police ! Soyons aux côtés des français patriotes, que notre coeur batte à l'unisson pour que vive la France libre et indépendante :

VIVE LA FRANCE !

Un groupe de gendarmes  
et d'agents de police patriotes.



54

}

## *Où bien c'est trahir, où malin c'est servir*

Le retour de Laval, en avril 1942, entraîne une radicalisation du régime de Vichy dans la collaboration avec l'Allemagne. Face à cet engagement idéologique, des Français passent de l'attentisme à la résistance, à l'image de ce groupe de gendarmes et d'agents de police patriotes. Cette lettre a été postée le 15 juillet 1942 près de la gare d'Argenton. Elle s'adresse à tous les agents de police et à tous les gendarmes de France et des colonies. Ces auteurs dénoncent la collusion entre Laval et la Gestapo qui les condamne « à agir contre les patriotes français ». Vichy s'appuie ainsi sur la loi du 14 août 1941 contraignant les policiers à prêter serment de « fidélité au chef de l'État en tout ce qu'il commande, dans l'intérêt du service, de l'ordre public et pour le bien de la patrie ».

Pour ce groupe de militaires patriotes anonymes « *la police française ne doit pas se faire l'instrument odieux et indigne de la Gestapo contre les patriotes français* ».

La Résistance est en contacts secrets avec de nombreux fonctionnaires de l'organisation NAP (Noyautage des administrations publiques) : plusieurs seront arrêtés par les autorités allemandes.



Oberst SCHRAMM :

Colonel d'Aviation, commandant le camp d'Aviation de la Martinerie. Le plus odieux des Allemands ayant exercé un commandement à Châteauroux.

Ivrogne invétéré, il a à son actif entre autre le fait d'avoir frappé ou menacé les Français requis pour travailler au Camp d'Aviation avec une matraque.

Il s'est conduit comme un sauvage lors de l'incendie de la scierie MOREAU, où un pont mobile allemand en bois a brûlé pendant la nuit et la veille de sa réception par eux.

Entouré d'une dizaine d'Officiers et de 100 à 200 soldats allemands, il a frappé et bousculé les pompiers, les agents de police, (même le commissaire ) et les civils.

Tenant dans l'autre main son revolver, il a entre tiré des coups de feu sur eux.

Lorsque vers 2heures, je suis arrivé sur place, il m'a grossièrement injurié me criant " vous êtes un traître comme les autres, je vous ferai arrêter et fusiller etc..."

Il a brandi sa matraque au dessus de moi et m'a posé son pistolet sur la poitrine, menaçant de m'abattre.

56



}

## *Un nazi fanatique à Châteauroux*

Dès novembre 1942, les troupes allemandes franchissent la ligne de démarcation pour envahir la zone libre. L'Indre est brusquement occupée. Aussitôt, la base aérienne de La Martinerie est réquisitionnée par la Luftwaffe et dirigée dès 1943 par l'Oberst Schramm. L'état-major loge alors au château de Diors, tandis que les officiers demeurent rue du Colombier à Châteauroux.

Selon un rapport adressé au Préfet en juillet 1945, le colonel Schramm apparaît comme un homme brutal et sans scrupule.

*« Le colonel Schramm ordonna de multiples réquisitions de main d'œuvre qui durent souvent être satisfaites dans un délai inférieur à une demi journée et qui paralysèrent fréquemment l'activité économique de la ville. Il refusa toujours toute concession. Nazi fanatique, les élèves pilotes qui étaient sous ses ordres ont toujours été particulièrement attachés à leur patrie et semblaient sûrs de la victoire même pendant les derniers temps.»*

Le colonel Schramm quitte La Martinerie fin mai 1944 pour rejoindre Saint-Jean-d'Angély. Il emporte avec lui la presque totalité du matériel de cantonnement malgré les protestations des autorités locales. Le capitaine Willmy lui succède pour les dernières semaines d'occupation<sup>1</sup>.

---

1. Notes sur les officiers allemands ayant exercé à Châteauroux.



## LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS CONTRE LE BOLCHEVISME

SERVICE PROPAGANDE

9 mars 1942

Référence : **86**

SLOGANS

DE COURT LIGNAGE A INSERER DANS LA PRESSE LOCALE

-----

Les Soviets ont conçu la plus grande escroquerie de l'Histoire: celle d'un Paradis des humbles.

Ils sont démasqués.

Ils doivent être châtiés.

Les Volontaires du front Est, en combattant le bolchevisme, ne font pas de politique; ils sont des justiciers.

-!-!-

Si la France doit, quelque jour, savoir gré à ceux qui auront pris place dans les armées de la Nouvelle Europe; si grâce à la courageuse, à la généreuse initiative de quelques-uns de ses fils, son sort peut être autre chose que celui d'un pays vaincu, ce sera à des hommes clairvoyants, enthousiastes, désintéressés, qu'elle le devra.

Et l'on saluera alors le geste héroïque de la Légion des Volontaires Français.

-!-!-

De grands Français, qui ne peuvent être suspectés de trahison, ont souligné la noble mission de la Légion des Volontaires Français et en ont exalté la haute valeur morale. De grands Français, admirés et respectés ont, délibérément, pris position.

Et vous hésiteriez, vous qui espérez des jours meilleurs, à vous engager dans cette voie qui est celle du salut ?

-!-!-

Les Français ont aidé les Américains du Nord à conquérir leur Indépendance. C'est un fait qu'aucun des régimes qui se sont succédés ici depuis le geste des soldats de La Fayette n'a désavoué.

Et l'on n'admettrait pas que les soldats de la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme participent à l'affranchissement du Monde du joug judéo-bolchevik!

-!-!-

Dans l'écoeurement d'une époque troublée, dans la fièvre des appétits, des passions et des jouissances, la Légion des Volontaires Français apporte une bouffée d'air frais.

A nos inquiétudes, à nos tâtonnements, à nos hésitations, au marasme moral qui nous entoure, les Légionnaires opposent une lueur, une lueur d'espoir.

Bientôt le ciel en sera irradié.



## *Collaborationnistes contre bolchevistes*

La France de Vichy cherche la collaboration avec l'Allemagne dès octobre 1940. L'objectif est soit un rapprochement définitif avec l'Allemagne nazie pour Laval, soit un attentisme pour Pétain afin de rendre l'occupation moins rude à supporter pour la population. Après l'opération Barbarossa lancée par Hitler contre l'URSS en juin 1941, les principaux partis collaborationnistes français comme le RNP (Rassemblement National Populaire) de Marcel Déat ou le PPF (Parti Populaire Français) de Jacques Doriot contribuent à la création de la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme. Seul 1% de la population adhère à ces partis collaborationnistes, fortement anti-communistes.

Les combattants de la LVF portent l'uniforme allemand avec l'écusson tricolore. Le gouvernement de Vichy la soutient en diffusant dans la presse locale des appels à l'enrôlement. Ces slogans de propagande participent à la nouvelle collaboration du régime qui se durcit à partir de 1942 dans une France menacée : économie de guerre, STO (service du travail obligatoire), déportations massives, débarquement allié en Afrique du Nord et occupation totale du territoire. Cette collaboration est incarnée par Pierre Laval qui déclare en juin 1942 : *« Je souhaite la victoire allemande, parce que sans elle, le bolchevisme, demain, s'installerait partout »*.





60

*copies*

DISTRIBUTION

7609758



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cc. 18870

0074

### RÉCÉPISSÉ

DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

pour renouvellement de la carte N° 39-CC 38197  
23-10-39-48



Me récipissé en plusieurs exemplaires, en autant de copies, tenir lieu de pièce d'identité.

Déclaré à M. Avoué Henri  
 le 22-4-1886 à Varsovie  
 de nationalité origine Russe  
 résidant à Paris (15<sup>e</sup>)  
 rue Sambretonne N° 68  
 Profession: Av

Le présent récépissé, tenant lieu de permis de séjour, sera valable jusqu'au 23 avril 1942 (ou trois mois au maximum).

A Paris le 23 JANV 1942

Taxe versée: \_\_\_\_\_  
 N° du dépôt: \_\_\_\_\_  
 Titre de la poste: \_\_\_\_\_  
 Nombre de copies: \_\_\_\_\_  
 Numéro du reçu: \_\_\_\_\_  
 Date de la poste: 23 MAI 1942



Controlé 99  
23-10-1941

AD 36

Tout étranger changeant de domicile sans esprit de retour (ou quittant la France dans les mêmes conditions) devra, avant son départ, faire viser son récépissé par le Commissaire de police (ou, à son défaut, par le Maire).

Dans les 48 heures de son arrivée au lieu de son nouveau domicile (ou de son retour éventuel en France), l'étranger devra également faire viser son récépissé par le Commissaire de police (ou, à défaut, par le Maire).

L'étranger qui négligera de se conformer à ces prescriptions sera passible des peines prévues par l'article 41, § 15, du Code pénal.

(1) Nom et prénoms. Pour les femmes mariées mentionner le nom de jeune fille après celui du mari.

23 JANV 1942 1



## Douadic ou l'antichambre de la déportation

Isolé au cœur de la Brenne, le camp de Douadic est aménagé dès novembre 1939 pour abriter des prisonniers de guerre allemands. Cependant, la défaite de juin 1940 et la mise en place de l'État français transforme ce lieu en « centre de séjour surveillé », véritable camp d'internement pour étrangers. Douadic interne alors des républicains espagnols réfugiés en France ainsi que des juifs étrangers ayant fui le Reich ou ses territoires conquis.

Le régime de Vichy développe en effet dès sa création une politique antisémite et discriminatoire implacable. La loi du 21 juillet 1940 ordonne l'internement massif de tous les Juifs étrangers se trouvant sur le sol français. Les lois sur le « statut des Juifs français » d'octobre 1940 et de juin 1941 excluent quelques 200.000 Juifs français de l'administration, de la magistrature, de l'armée et de nombreuses professions culturelles. En 1942, l'État français impose la mention « juif » sur les papiers d'identité des personnes d'origine israéliite.

Douadic se transforme alors en « Centre de ramassage et de triage », où transitent pour quelques jours ou semaines les juifs rafles en zone libre. Ainsi, le 26 août 1942 environ 500 Juifs résidant dans l'Indre y sont regroupés en attendant leur transfert vers Nexon, Drancy puis Auschwitz.

En dehors des rafles, Douadic traite un flux incessant de Juifs. Ce fut le cas de Henri Auscaler. Ce négociant de nationalité russe et d'origine juive réside à Paris au début de la guerre. Le 19 juillet 1942, il est arrêté près de Loches alors qu'il s'apprête à passer la ligne de démarcation, son visa et son sauf-conduit ne sont pas valides. Il déclare passer en zone libre car israéliite et vouloir résider à Marseille. Sa situation est particulière : sa femme est française et il s'est engagé volontairement dans l'armée même s'il est déclaré inapte en 1939. Cette situation le met donc provisoirement à l'abri des convois de la mort. Mais la Solution finale décidée à l'automne 1941 par les Nazis s'impose alors à Vichy qui doit livrer un nombre croissant de juifs. Henri Auscaler est assigné à résidence à Levroux de juillet à novembre 1942, puis transféré à Douadic début 1943 d'où il repart quelques jours plus tard pour le camp d'internement de Gurs. Cette captivité marque la dernière étape avant sa déportation vers Lublin-Maïdanek où il meurt le 11 mars 1943.



**ROGER CAZALA**  
DÉPORTÉ  
PRÉSIDENT du FRONT NATIONAL



dont nous attendons des nouvelles  
avec impatience



}

## *Roger Cazala, Juste parmi les nations*

Né à Beaumont-sur-Sarthe en 1906, interne des hôpitaux de Paris et élève de l'Institut Pasteur, Roger Cazala crée un laboratoire d'analyses à Châteauroux en association avec son père, pharmacien. Ce scientifique humaniste et catholique s'indigne du Statut des Juifs d'octobre 1940 notamment, lorsque l'un des professeurs de son fils est chassé du lycée Jean Giraudoux.

Dès l'automne 1940, il s'engage dans de multiples activités clandestines. En effet, il cache plusieurs personnalités d'origine juive dont un officier de l'armée française démobilisé, Josek Fraiman. Lorsque la persécution des Juifs s'intensifie dans l'Indre, avec les rafles de 1943, Cazala envoie Fraiman près de Buzançais. Il sauve également le pianiste Vlado Perlemuter.

Les actions de résistance de Roger l'amènent à rencontrer Pierrette Poirier dite « Cathy ». Cette Berrichonne d'origine quitte Poitiers pour Châteauroux en 1942, où elle poursuit la cache d'enfants juifs. Roger Cazala est alors chargé de leur procurer de faux papiers, imprimés clandestinement à Subtray. La véritable identité des enfants est soigneusement dissimulée dans le laboratoire du biologiste. C'est dans le cadre du « Secours aux enfants juifs » qu'il rencontre Georges Dreyfus. Cet actif résistant communiste crée en novembre 1943 le « Front national de l'Indre », dont le but est de coordonner la lutte des différents mouvements de résistance et des maquis. Roger Cazala en devient alors le premier président. En mars 1944, le Comité Départemental de Libération de l'Indre se réunit pour la première fois chez lui. Mais sa lutte clandestine s'achève quelques mois plus tard. Il est arrêté le 30 mai 1944 par la Gestapo, puis déporté le 2 juillet depuis le camp d'internement de Compiègne-Royallieu vers Dachau. Transféré au camp de Flossenbourg, il meurt le 13 octobre 1944.

Depuis avril 1992, Roger Cazala est l'un des 65 « Justes parmi les Nations » de l'Indre. C'est son fils, Jean-François, qui reçoit cette distinction des mains de l'ambassadeur d'Israël en France.



DÉPARTEMENT  
DE L'INDRE

MAIRIE  
DE  
ROUVRES-LES-BOIS

République  
ETAT FRANÇAIS

ROUVRES-LES-BOIS, le ..... 1944

Attestation de faits connus par les Allemands

Le 30 août 1944, vers 14 heures, une petite colonne allemande composée de 3 automobiles dont une transportait un canon, et d'une motocyclette est passée à Rouvres-les-Bois se dirigeant vers Guilly. Arrivés au fort de "Moulin-Coutant" fort situé à 200 mètres de la Mairie, les soldats qui faisaient partie de cette colonne ont ouvert le feu sur le cantonnier Daumay et Barbouy qui se trouvaient de l'autre côté du fort que les F.T.T. avaient fait sauter quelques semaines avant.

Deux autres ardeurs bouvroyens sur le lieu M<sup>me</sup> Marlet M<sup>me</sup> Loubinot et M. Rochauvet Edmond.

M<sup>me</sup> Marlet M<sup>me</sup> Loubinot, réfugiés à Rouvres-les-Bois, recevaient de la Mairie et regagnaient leur domicile et M. Rochauvet Edmond, réfugié au lieu de la Mairie, alla à la messe de la chapelle de la Mairie.

Dès le premier coup de feu, le cantonnier Barbouy et M<sup>me</sup> Marlet furent tués, et il furent jetés dans le ruisseau

sur le ruisseau du fort. L'un et l'autre étaient criblés de balles. Ils avaient été tués à bout portant.

Le second cantonnier Daumay et Rochauvet Edmond qui avaient réussi à se sauver, et à filer le long du ruisseau furent poursuivis. Le premier fut tué instantanément dans le ruisseau alors qu'il se cachait sous un saule. Il mourut deux heures plus tard.

Le second Rochauvet Edmond fut atteint d'une balle à la tête, mais alors qu'il travaillait à l'abri d'un vigneron et se cacha au ruisseau.

Il y eut donc à ce fort quatre victimes, ardeurs bouvroyens.

Il ne nous a pas été possible de consulter le chef de l'Office qui commandait ce détachement. Le soir même que quelques semaines et le détachement repartit aussitôt vers Guilly.

Il ne nous est pas possible également de donner des renseignements sur l'unité qui a commis ce forfait.

Rouvres-les-Bois, le 22 Mars 1944



}

## *Narrative*

Dès le printemps 1944, la guerre d'anéantissement s'intensifie en France. Aux bombardements aériens massifs des Alliés répondent des opérations terrestres de représailles des Allemands. Cette radicalisation de la violence s'enracine dans les esprits des Allemands après les expériences douloureuses de 1914 en France et 1939 en Pologne. En effet, à l'été 1944, ils sont confrontés aux actions « terroristes » de Francs-Tireurs déterminés.

Par ailleurs, les troupes allemandes sont rompues à cette violence car elles ont commis les pires atrocités sur le front de l'Est. Ainsi des troupes d'élite comme la division SS Das Reich brutalisent et tuent sans scrupule les civils français accusés à tort ou à raison de soutenir les résistants. Cette colonne chargée de réduire les maquis entre Montauban, Tulle et Limoges sème la terreur et la mort sur son passage : Tulle, 99 pendus ; Oradour 642 hommes, femmes et enfants sauvagement assassinés, Argenton, 67 morts innocents. Ces exactions commises par la division Das Reich au cours de sa remontée vers la Normandie ne cachent pas les violences exercées par les autres troupes d'occupation qui tentent de rejoindre la frontière allemande après le débarquement.

Du village brûlé de Sainte-Gemme, du massacre des maquisards de La Gâtine aux 4 innocents tués de Rouvres-les Bois, l'itinéraire de la violence parcourt l'Indre tout au long de l'été 1944.



Ici, l'on rase gratis...



Châteauroux possède ses « tondues », collaboratrices notoires, aujourd'hui hors d'état de nuire, et dont la coupe de cheveux aux enfants d'Edouard est devenue la marque infâmante de leur dégradation.

Ici, notre photographe a fixé une phase de l'opération qui s'est effectuée au grand air, place de la République.

La cliente n'avait pas le sourire. Peut-être estimait-elle que le salon manquait de confort...



}

## *Epurer, purifier, humilier*

Une première vague de libération touche le département de l'Indre dès le 20 août 1944. Mais les Allemands reviennent le 30 jusqu'à la reddition de la colonne Elster à Issoudun le 10 septembre 1944.

FFI et FTP commencent alors les premières actions d'épuration. Cette violence nouvelle trouve ses racines dans la volonté de détruire l'ordre vichyste qui s'effondre en expurgeant de la République renaissante, les éléments collaborationnistes. Cette volonté reconstructrice d'une large partie de la population s'accompagne aussi souvent de sentiments de vengeance mêlés à la honte d'être resté attentiste durant les années noires qui s'achèvent. Pour beaucoup, la vague d'épurations extra-judiciaires qui atteint villes et villages au cours des semaines de la Libération, agit tel un exutoire qui lave de l'humiliation de l'été 1940 et assure ainsi la reconstruction identitaire de la France.

Les accusations portées contre les « kollabos » diffèrent selon le genre. Les hommes sont attaqués pour avoir commis des actes publics de collaboration, ce qui conduit à environ 8 à 9.000 exécutions, telle celle du chef de la milice de Vatan le 11 août 1944.

Les femmes, sont elles, poursuivies le plus souvent pour leurs agissements privés, « collaboration horizontale » ou plus simplement relations sexuelles reconnues avec l'occupant. L'article du journal *Le Département* du 25 août 1944 montre en effet que l'Indre, comme la quasi-totalité du territoire national, connaît un épisode de « tondues ». Sous les huées d'une foule en liesse, cette femme subit la perte infamante de ses cheveux lors d'une « cérémonie » publique et hautement symbolique sur la place de la République de Châteauroux. Elle incarne le sort d'environ 20.000 femmes en France, accusées d'avoir « souillé le pays » ; l'épuration se fait ici purification. De plus, il s'agit pour les hommes de rétablir le contrôle masculin sur le corps de femmes égarées pendant les années noires et de restaurer ainsi leur autorité.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFECTURE DE L'INDRE

# Habitants de l'Indre,

Au moment de prendre officiellement possession de mon poste, c'est à vous que je désire d'abord m'adresser.

Au cours des journées tragiques qui ont précédé la libération définitive de l'Indre, j'ai désiré avant tout que l'impulsion donnée par le Gouvernement provisoire de la République au splendide effort d'affranchissement national ne se ralentisse pas.

Le Comité départemental de Libération et les Chels militaires avaient désigné un jeune officier F. F. I., dont le courage et l'abnégation donnent foi en l'avenir, ainsi qu'un Membre du Comité, vétéran de la Résistance. J'avais, de mon côté, afin d'assurer la continuité de la vie administrative, fait appel à un fonctionnaire de l'Administration préfectorale qui aime passionnément son métier. Je l'avais choisi, d'abord parce qu'il est mon meilleur ami, et aussi parce que devant les Allemands il avait déjà fait ses preuves dans un département voisin.

Restés à Châteauroux, ils ont assuré, par leur calme et leur courage, la sauvegarde de la population : Je les en remercie.

Avec vous, je m'incline devant nos Morts : mes camarades tombés au cours de la guerre 39-40, ceux des Armées d'Afrique et d'Italie, tous ceux qui ont versé leur sang pour que la France vive, et qui n'entendront pas les cloches de leurs villages sonner l'heure émouvante de la cessation du combat.

Je salue avec une reconnaissance infinie tous ces braves jaillis de notre sol, et qui, comme en 93, ont créé, sous l'impulsion de chefs héroïques, l'Armée du Peuple : nos F. F. I.

Ils ont rendu possible ce miracle d'une France qui, moins de cinq ans après la défaite, reconquiert elle-même une large part de son territoire et affirme ainsi son droit de faire entendre sa voix aux côtés des Alliés, aux jours prochains des négociations de paix.

Je souhaite le prompt retour de nos chers prisonniers, déportés et résistants qui ont payé de leur liberté leur attachement à la cause de la France et dont les souffrances n'auront pas été vaines. J'entends, dès maintenant, par mon action administrative, préparer la place qui leur revient de droit dans la France nouvelle.

Je tiens à souligner le magnifique effort des apôtres de la première heure, qui ont cristallisé autour d'eux l'Armée immense de la Résistance et qui continuent, au sein du Comité départemental de Libération, l'œuvre entreprise dans la clandestinité : c'est en pleine harmonie avec ces hommes que je compte travailler.

Fort de la confiance dont je suis investi, j'ai le souci, par une action ferme et réfléchie, de donner à notre département une vie administrative nouvelle, harmonieusement adaptée aux aspirations d'une France pour laquelle les meilleurs de nos fils ont combattu.

Il ne peut y avoir de prospérité nationale sans l'effort commun de toutes les classes de la Société. En revanche, je m'emploierai, Ouvriers et Agriculteurs, à étudier les difficultés qui sont les vôtres et que nous résoudrons ensemble.

Ma tâche est rude. Elle ne pourra s'accomplir que dans l'ordre et la discipline et avec l'entier concours de tous. Elle aura, pour condition préalable, l'exercice d'une stricte et impartiale justice qui châtiera ceux qui ont travaillé pour l'ennemi ou profité de la misère des nôtres.

Je vous demande de me faire confiance pour que, tous ensemble, unis autour de notre glorieux chef, le général de GAULLE, nous travaillions à la grande œuvre de rénovation française.

**Vive la France !  
Vive la République !**

*Le Préfet de l'Indre,*  
**Jean LAPORTE.**

Châteauroux — Société d'Imprimerie et d'Édition.



}

*Vive la France !  
Vive la République !*

À la France résistante de l'appel du 18 juin 1940, succède toujours depuis Londres, la France combattante. Elle devient la France libre en 1942 suite au débarquement allié en Afrique du Nord.

Si le régime républicain n'a jamais cessé d'exister aux yeux de de Gaulle, il renaît dès 1943 avec la création, à Alger, du Comité Français de Libération Nationale. Il devient en juin 1944 le Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF). C'est depuis Alger que ce contre-pouvoir face à Vichy moribond, jette les bases d'une République à restaurer dès la Libération. Ainsi l'ordonnance du 10 janvier 1944 organise-t-elle le territoire de la métropole. Pour remplacer les hommes de Vichy, des commissaires de la République et des préfets sont progressivement désignés par le GPRF. Dans l'Indre, le commissaire de la République, Pierre Boursicot nomme le 24 août 1944, Jean Laporte préfet. Cet avocat de formation est entré en 1936 dans l'administration préfectorale ; des Pyrénées-Orientales au Limousin, il arrive à Châteauroux mi-septembre 1944. Sa proclamation aux habitants de l'Indre constitue un vibrant hommage aux résistants locaux qu'il compare aux citoyens combattants de 1792-1793. Il entend par ses propos lyriques et élogieux faire appel à ces « apôtres de la première heure » afin de reconstruire la République autour du « glorieux chef », le général de Gaulle.

*G. de Gaulle*



## LE SERVICE ÉDUCATIF REMERCIE

Les nombreux anonymes de la **Grande Collecte**

**Mme Michèle Naturel,**

Directrice des Musées de la ville de Châteauroux

**Hervé Cochetel,**

Directeur de la Communication,

Conseil général de l'Indre

**Yann Millet et Stéphane Beaudonnet,** graphistes

Le comité départemental du centenaire

de la Première Guerre mondiale

dont **M. Frédéric Clowez**

et **Mme Agnès Bouty-Triquet**

Sous-préfets.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre

Le personnel des Archives départementales de l'Indre

## Orientation bibliographique

- AUDOUIN-ROUZEAU (Stéphane) & BECKER (Annette).** *14-18, retrouver la guerre.* Paris, Seuil, 2003.
- BEAUPRE (Nicolas).** *Les Grandes Guerres, 1914-1945.* Ouvrage dirigé par Henry Rousso. Histoire de France sous la direction de Joël Cornette. Paris, Belin, 2012.
- BÉDARIDA (François).** *Un siècle de génocide : le devoir de connaissance*, in Jean-Pierre BACOT et Christian COQ (sous la direction de). «Travail de mémoire 1914-1998. Une nécessité dans un siècle de violence ». Autrement, collection Mémoires, n°54, janvier 1999.
- BÉDARIDA (François).** *L'histoire de la résistance. Lectures d'hier, chantiers de demain.* Vingtième Siècle, Revue d'histoire. n°11, juillet - septembre 1986. pp. 75-90.
- BERSTEIN (Serge), WINOCK (Michel) (sous la dir. de).** *La République recommencée. De 1914 à nos jours.* Paris, Seuil, 2008.
- DUMENIL (Anne), BEAUPRE (Nicolas), INGRAO (Christian) (sous la dir. de).** *1914-1945, L'ère de la guerre.* Paris, Agnès Vianot Editions, 2004. Tomes 1 & 2.
- HALEVY (Élie).** *L'ère des tyrannies : études sur le socialisme et la guerre.* Préface de C. Bouglé. 1938.
- LABORIE (Pierre).** *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération.* Paris, Seuil, 2003. 288 p.
- L. MOSSE (Georges).** *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes.* Hachette, Paris 1999. 291 pages.
- MAYER (Arno).** *La Persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la Grande Guerre,* Flammarion, Paris, 1983, 350 pages.
- NOLTE (Ernst).** *La Guerre civile européenne : 1917-1945. Bolchevisme et national-socialisme.* Edition des Syrtes, Genève, 2000. 672 pages . Traduit de l'allemand par Jean-Marie Argelès.
- NORA (Pierre).** *Les lieux de mémoires.* Tome 3, Paris, Gallimard, 1986.
- PAXTON (Robert).** *La France de Vichy.* Paris, Seuil, 1973.
- PEANO (Luigi).** *Ricordi della Guerra dei Trent'anni - 1915-1945.* Macri (Italia), Florence, Bari, 1948. 205 p.
- TRAVERSO (Enzo).** *À feu et à sang. De la guerre civile européenne 1914-1945.* Éditions Stock, Paris, 2007 ; rééd. sous le titre *1914-1945. La guerre civile européenne.* Hachette-Pluriel, 2009.
- WIEVIORKA (Olivier).** *Histoire de la résistance, 1940-1945.* Paris, Perrin, 2013. 574 p.
- WINTER (Jay) (sous la dir. de).** *La Première Guerre mondiale, tome 1. Combats.* Fayard, Paris, 2013. 850 p.
- Sous la direction de P. Causarano, V. Galimi, F. Guedj, R. Huret, I. Lespinet-Moret, J. Martin, M. Pinault, X. Vigna et M. Yusta.** *Le Siècle des guerres : Penser les guerres du premier Vingtième siècle.* Edition L'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2004.



# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'INDRE

*dans une Guerre  
de Trente Ans*

Service éducatif et Action culturelle

1, rue Jeanne d'Arc  
36000 Châteauroux  
02.54.27.30.42  
[www.indre.fr](http://www.indre.fr)



ISBN : 2-86036-007-7 — 9 782860 360074 — 10 €